

JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

(81^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du lundi 19 novembre 1990

www.luratech.com

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

1. Discussion d'une motion de censure (p. 5605).

MM. Charles Millon,
Adrien Zeller,
Georges Hage,
Bernard Pons,
Pierre Mauroy.

M. Michel Rocard, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

PRÉSIDENTE DE M. PASCAL CLÉMENT

Explications de vote :

M. Maurice Sergheraert,
M^{me} Marie-France Stirbois.

Renvoi du vote sur la motion de censure à la prochaine séance.

2. Ordre du jour (p. 5629).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie et soixante-seize membres de l'Assemblée, le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption des articles 92 à 99 du projet de loi de finances pour 1991, compte tenu des amendements déposés ou acceptés par lui, dans le texte inséré en annexe au compte rendu de la troisième séance du 15 novembre 1990.

Le texte de la motion de censure a été communiqué à l'Assemblée dans sa première séance du 16 novembre 1990.

Je rappelle que le vote interviendra à partir de vingt et une heures trente.

Pour le groupe U.D.F., la parole est à M. Charles Millon, premier orateur inscrit.

M. Charles Millon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la contribution sociale généralisée n'est vraiment pas un impôt ordinaire. Elle pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Elle ajoute considérablement à la complexité de notre système fiscal. Elle pose d'insurmontables problèmes administratifs, juridiques et constitutionnels. Elle est un facteur d'inégalité. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Et pourtant, elle ne résout même pas le problème du financement de la sécurité sociale.

La contribution sociale généralisée restera sans doute dans les esprits comme l'impôt qui a créé le maximum de mécontentement dans l'opinion publique, le maximum de complications pour les services chargés de la recouvrer, et tout cela pour le minimum de solutions aux problèmes qu'elle est censée résoudre.

Monsieur le Premier ministre, lors du débat de jeudi dernier, vous avez parlé d'« impôt nouveau », mais impôt nouveau pour quoi faire ?

S'agit-il de procurer des ressources supplémentaires pour financer le déficit de la sécurité sociale ?

S'agit-il de regrouper les dépenses de solidarité et de les couvrir par le produit d'un impôt spécifique ?

S'agit-il de redistribuer les revenus par le biais d'un nouveau prélèvement ?

(1) La présente motion de censure est appuyée par les soixante-dix-neuf signatures suivantes : MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Léotard, Longuet, de Charette, Santini, André Rossi, Bégault, Bayard, Perrut, Lestas, Caro, Kergueris, de Villiers, Proriol, Moyné-Bressand, Meylan, Chollet, Gatignol, d'Ornano, François d'Aubert, Meatre, Beaumont, Francis Delattre, Rigaud, Mesmin, Borotra, Chamard, Jean de Gaulle, Chirac, Juppé, Labbé, Ballardur, Chané, Gosduff, Mme Bachelot, MM. Giraud, Cazenave, Perben, Poujade, Gorse, Sarkozy, Fillon, Pinte, Léonard, Pandraud, Mazeaud, Dollé, Joneman, Masdeu-Arus, Nungesser, Jean-Louis Masson, Ollier, Jean-Louis Debré, Drut, Toubon, Jean-Claude Mignon, Tiberi, Auberger, Fucha, Mme Monique Papon, MM. Landrain, Grimault, Gengenwin, Birraux, Volsin, Rochebloine, Baudis, Mme Isaac-Sibille, MM. Foucher, Guellec, Couanau, Bayrou, Chavanes, Adrien Durand, Jacquemin, Bouvard et Bernard Bossion.

A chacun de ces objectifs correspond, vous le savez, une logique différente, un esprit différent, bref, un impôt différent. Personne ne sait pourtant, à l'heure actuelle, quel est l'objectif exact que vous poursuivez avec la contribution sociale généralisée.

M. Albert Facon. Et vous, quel est votre objectif ?

M. Charles Millon. Il me semble bien que l'arbitrage que vous avez rendu, monsieur le Premier ministre, ait consisté à confondre tous les objectifs possibles de la contribution sans en distinguer aucun. Il semble que vous ayez hésité sur la nature de ce prélèvement, impôt ou cotisation, et que, finalement, vous ayez inventé un impôt hybride, fils de deux droits, fils de deux systèmes administratifs différents.

Vous le savez, une autre critique est adressée à cette contribution sociale généralisée. Elle concerne cette fameuse « opération blanche », cette « neutralité » dont vous avez fait un argument de promotion de la C.S.G., argument qui n'a du reste pas manqué d'éveiller des soupçons légitimes, car un impôt « blanc » mis en place avec autant de hâte et si peu de concertation est, vous en conviendrez, un impôt suspect.

Mais alors, si la contribution sociale généralisée ne sert pas à financer le déficit de la sécurité sociale, à quoi sert-elle ?

Pourquoi ce projet ne s'accompagne-t-il pas d'un véritable plan d'ensemble de résorption des déficits sociaux ?

Est-ce parce que vous envisagez d'augmenter rapidement le produit de cet impôt, dont le taux pourra être révisé annuellement ? Si tel est le cas, dites-le franchement aux Français, je suis sûr qu'ils vous écouteront avec attention.

La contribution sociale généralisée n'est-elle pas pour vous le ballon d'essai d'une réforme fiscale de grande ampleur, le prélude à l'introduction de la retenue à la source ?

Est-elle la première étape de la fiscalisation et de l'étatisation d'une partie de notre système de protection sociale ? Si tel est le cas, dites-le : nous saurons vous écouter.

Il faut que vous le sachiez, nous sommes prêts à tout étudier, à tout envisager, dès lors qu'il s'agit de traiter les difficultés au fond et pour longtemps. Dès lors qu'il s'agit d'assurer l'avenir d'un système de protection sociale auquel les Français sont profondément attachés. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Joanny Lorgaoux. Hypocrisie !

M. Charles Millon. Mes chers collègues, si vous souhaitez que j'écoute M. Mauroy tout à l'heure, je vous saurais gré de bien vouloir m'écouter maintenant ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Des menaces ?

M. Philippe Basinet. Lui au moins sera intéressant !

M. Roland Belx. C'est mauvais !

M. le président. Monsieur Millon, vous seul avez la parole.

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, ce que nous vous reprochons aujourd'hui, et qui justifie le dépôt de cette motion de censure, c'est de ne pas avoir informé suffisamment les Français sur vos intentions. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

C'est de ne pas faire preuve de cette audace, de cette détermination, de ce réalisme que l'on attend de tout gouvernement face à un tel problème. C'est de ne pas faire œuvre de réforme et d'anticipation.

C'est finalement de gouverner au fil de l'eau quand il faudrait border les voiles et serrer le vent.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Arthaud ! Arthaud !

M. Charles Millon. Les Français ont manifesté, avec une unanimité qui vous laisse pratiquement seul face à votre projet, le refus de ce nouvel impôt.

A bien des égards, ce projet reflète les travers de votre méthode - la méthode Rocard - qui prêche le dialogue sur l'accessoire et pratique la décision expéditive sur l'essentiel. Ce projet est une fidèle illustration de votre politique à la fois conservatrice et brouillonne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Guy-Michel Chauveau. Vous nous faites rire !

M. Charles Ehrmann. Ça vous fait rire ? Vous devriez pleurer !

M. Charles Millon. Car, vous l'avez bien compris, monsieur le Premier ministre, c'est votre manière de gouverner que nous mettons ainsi en cause par le dépôt de cette motion de censure.

Manque de courage, manque de transparence, manque de détermination...

M. Augustin Bonrepaux. Et vous, vous manquez de conviction !

M. Charles Millon. ... ces carences, dont votre politique porte la marque, ne sont pas sans effet sur le climat général de notre pays.

Jamais depuis que vous avez pris vos fonctions - et je le dis avec regret - notre société n'a paru si divisée, notre jeunesse si angoissée, et l'Etat si affaibli.

Notre pays semble abandonné à des courants contraires, livré à des doutes et à des démons, défiant envers les hommes et les institutions.

Devant le désarroi des Français, devant l'affaiblissement de l'autorité publique, devant la révolte de toute une génération, devant ces blessures qui ne cicatrisent pas (« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste) ; on voudrait ne pas avoir à employer ces mots : « crise de gouvernement », « crise de régime », « crise de société ». Et pourtant, tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis : l'affaiblissement de l'autorité publique, la fragilisation de la cohésion sociale, la montée des corporatismes de toute sorte et le discrédit des hommes politiques et des institutions.

M. François Hollande. Vous y contribuez !

M. Charles Millon. L'affaiblissement de l'autorité publique, en premier lieu. Vous le savez, monsieur le Premier ministre, l'Etat n'assume plus aujourd'hui ses fonctions essentielles et ses premiers devoirs. Je pense en priorité au maintien de l'ordre public, qui incombe à la police, au respect de la loi, qui est la mission de la justice, et à l'intégrité de la morale publique, qui est le devoir des élus de la nation.

Les récents remous soulevés autour des méthodes de travail et des missions des renseignements généraux, la faiblesse évidente avec laquelle votre ministre de l'intérieur a traité les bandes de casseurs (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), la facilité avec laquelle le pouvoir politique impute aujourd'hui aux fonctionnaires de la police ses propres erreurs...

M. Roland Belz. Provocateur !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et les voltigeurs ?

M. Charles Millon. ... voilà quelques-uns des symptômes de ce malaise profond et de cette démoralisation de notre police, qui jettent le discrédit sur l'Etat et ceux qui en ont la charge. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Tout aussi grave est la crise de la justice, dont les moyens sont chroniquement insuffisants et qui ne parvient pas à régler de manière satisfaisante un contentieux de plus en plus abondant.

Certes, la crise de la justice n'est pas nouvelle. Mais elle a pris un tour nouveau depuis quelques mois, un tour d'autant plus inquiétant qu'à la pénurie des moyens et des hommes et au sentiment d'incompréhension dont souffrent les magistrats s'ajoute aujourd'hui l'ambiance délétère des affaires et des scandales. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Comme moi, vous croyez sans doute, monsieur le Premier ministre, que personne ne peut se mettre impunément au-dessus de la loi et échapper au juge qui l'applique. Les Français commencent cependant à en douter.

M. Louis Mexandeau. Médecin !

M. Charles Millon. Si le climat dans lequel nous vivons depuis des semaines tardait à se dissiper, il faudrait craindre que nos concitoyens se tournent vers des solutions extrêmes, que ni vous, monsieur le Premier ministre, ni moi ne souhaitons voir prospérer dans notre pays.

M. Jean-Marie Cambacérés. Vos amis votent avec le Front national !

M. Charles Millon. Dans un Etat de droit, la justice est bien souvent le baromètre de la démocratie. Celle-ci est forte si la justice est respectée et indépendante. Elle est faible et menacée lorsque la justice est bafouée. A lire ce baromètre aujourd'hui, notre démocratie n'est pas au mieux de sa forme.

J'en viens à mon second sujet de préoccupation : la fragilisation de notre cohésion sociale. On constate un dépérissement du dialogue et de l'intégration sociale au profit de la violence et de l'affrontement.

Il ne s'agit pas pour moi, soyez-en sûr, monsieur le Premier ministre, de faire de votre gouvernement le bouc émissaire de tous les dysfonctionnements de notre pays. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. C'est pourtant ce que vous venez de faire !

M. Charles Millon. Il s'agit simplement de donner, avec inquiétude et gravité, le signal de la vigilance, de l'audace et du courage, ...

M. Jeanny Lorgeoux. Vous ne manquez pas d'air !

M. Charles Millon. ... d'attirer l'attention des Français comme la vôtre sur les dangers d'éclatement de la société française, de division, de parcellisation, de balkanisation en catégories sociales, en groupes ethniques et culturels, en générations, en obédiences qui manifestent entre elles au mieux de l'indifférence, au pire une opposition destructrice et vindicative.

Alors que le Gouvernement devrait travailler à la solidité de la nation française et à sa cohésion, il semble aujourd'hui encourager les Français à vivre sous des toits séparés.

Je donnerai quelques exemples parmi d'autres de cette politique de fragilisation de notre cohésion sociale.

D'abord, la reconnaissance officielle du peuple corse est contraire à toute nos traditions républicaines, contraire à notre Constitution, contraire à l'intérêt des Corses eux-mêmes.

Vous le savez, monsieur le Premier ministre, cette reconnaissance est à l'évidence maladroite. Loin de calmer le nationalisme corse, elle risque de l'attiser.

Elle est ensuite dangereuse car, si elle voit le jour, elle ouvrira une brèche irréparable dans l'édifice national.

M. Pierre-André Wiltzer. Très juste !

M. Charles Millon. L'école, ensuite.

L'école est le creuset de la solidarité d'un peuple. Jules Ferry l'avait démontré, Jules Ferry l'a mis en œuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il n'y a pas d'autre creuset, pas de plus efficace en tout cas. Or, mes chers collègues, notre école est en passe de devenir non pas un lieu d'intégration, mais un système de désintégration sociale. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert Pandraud. C'est vrai !

M. Charles Millon. Elle fabrique à la chaîne, et ce n'est pas le ministre de l'éducation nationale qui me contredira (« Si ! Si ! » sur les mêmes bancs.), les futurs exclus, les futurs déçus de notre société.

M. Robert Pandraud. C'est la vérité ! Les socialistes préfèrent l'Ecole alsacienne !

M. Charles Millon. Les lycéens qui ont manifesté partout en France n'ont pas dit autre chose que leur refus de cette école de l'échec et du ghetto.

Un député du groupe socialiste. Non ! Ce n'est pas ce qu'ils ont dit !

M. Robert Pandraud. Les socialistes ne croient plus à l'école laïque !

M. Charles Millon. A travers leurs revendications, dont certains n'ont vu que l'aspect matériel, il y avait ce refus d'une machine à fabriquer des marginaux,...

M. Jeanny Lorgeoux. C'est scandaleux de dire ça ! Quel manichéisme outrancier !

M. Charles Millon. ... ce refus d'une école en trompe-l'œil qui ne conduirait, sous couvert de formation ou de baccalauréat pour tous, qu'au cul-de-sac du chômage et de l'insécurité. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Pris de court, aux abois, vous n'avez pas compris leur attente, monsieur le Premier ministre, et vous, qui n'avez cessé de faire référence aux valeurs et à la nécessaire transformation, à la nécessaire mutation de notre société, vous n'avez trouvé que cette réponse dérisoire : le déblocage d'un crédit de 4,5 milliards. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Noël Josèphe. Vous le réclamiez depuis longtemps !

M. Alain Vivien. Lamentable !

M. Robert Pandraud. Faites quelque chose, monsieur le président ! Présidez !

M. Charles Millon. Oui, c'est dérisoire ! Et cela est possible en grande partie avec l'argent des régions, on le sait bien !

Affidé, vous qui voulez être le chantre de la démocratie au quotidien et de la décentralisation...

M. Noël Josèphe. Vous l'avez votée !

M. Charles Millon. ... vous avez improvisé au mépris de la représentation nationale et des régions qui, à une semaine plus tôt, le ministre de l'éducation nationale refusait toute augmentation de crédit, une négociation hâtive avec des « coordinations » sans représentativité et sans légitimité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean Beaufils et M. Noël Josèphe. Allez le leur dire !

M. Charles Millon. Mais je le leur ai dit !

Monsieur le Premier ministre, vous avez débloquent de l'argent pour parer au plus pressé. Je crains que vous n'avez pas entendu les lycéens qui ont crié leur angoisse devant l'avenir et qui vous ont notifié le rejet d'un système éducatif inadapté.

M. Jean Beaufils et M. Noël Josèphe. C'est faux !

M. Charles Millon. Si vous l'aviez compris, vous auriez engagé courageusement, au risque de bousculer certains corporatismes,...

M. Jean Beaufils. Pour bousculer, vous êtes bons !

M. Charles Millon. ... la décentralisation du système éducatif. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais vous ne l'avez pas fait car, pour des raisons politiques et, je le crains, électorales, vous refusez d'affronter et la vérité et la réalité ! *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean Beaufils et M. Didier Chouat. Les applaudissements sont faibles !

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme, s'il vous plaît.

M. Robert-André Vivien. Dites-le aux autres, monsieur le président !

M. le président. Mes chers collègues, ne transformons pas la nature de cette séance !

M. Millon seul à la parole.

M. Jeanny Lorgeoux. Oui, il est sympathique, Millon !

M. le président. Mes chers collègues, il y a peu d'orateurs inscrits. Vous n'avez pas tous la parole : ce sont les orateurs inscrits, et eux seuls, qui doivent s'exprimer.

M. Robert Pandraud. Les socialistes ne perdent rien pour attendre ! A bientôt Mauroy !

M. le président. Monsieur Millon, poursuivez, je vous prie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Charles Millon. Cette peur d'affronter la vérité et la réalité, c'est d'ailleurs ce que traduit, malheureusement, votre politique en matière d'immigration. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

En dépit des annonces que vous nous avez faites, monsieur le Premier ministre, lors des tables rondes de Matignon...

M. Jean Beaufils. Vous n'y êtes pas allé !

M. Charles Millon. ... puis devant la représentation nationale, vous n'avez engagé aucune action de fond pour contrôler l'immigration. *(Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Vous n'avez pas pris la mesure des problèmes que posait à la nation française l'émergence d'une société pluriculturelle. Vous avez laissé aller.

C'est pourquoi, contrairement à vos engagements, nous enregistrons aujourd'hui l'augmentation des flux d'immigration, l'augmentation du nombre d'autorisations provisoires de travail, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asiles, bref l'augmentation de l'entrée en France d'étrangers.

Croyez-vous que nous ayons les moyens de jouer ce rôle unique en Europe...

M. François Hollande. Dites-le aux employeurs !

M. Charles Millon. ... alors que la conjoncture s'assombrit et que nos voisins resserrent leurs frontières ?

Faute d'une législation appropriée, faute de mesures concrètes, faute surtout d'une réelle volonté politique, les actions de contrôle de l'immigration, d'une part, et d'intégration, d'autre part, sont aujourd'hui rendues impossibles.

M. Albert Facon. Et la C.S.G. ?

M. Charles Millon. Et cela se traduit tous les jours, dans nos villes, dans nos quartiers, où l'on voit se constituer des ghettos.

Et pourtant - ce sujet était l'un de vos thèmes préférés - « Changer la vie, changer la ville », disiez-vous en 1981. Effectivement, la ville a changé. Les cités-dortoirs sont devenues des cités où l'on ne dort plus. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* et les grands ensembles des foyers de solitude, de délinquance, d'analphabétisme, de drogue et de violence. Nos banlieues ghettos ressemblent moins à vos rêves de 1981 qu'aux décors d'Orange mécanique. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. Les socialistes habitent les beaux quartiers !

M. Charles Millon. Ce gigantesque chantier, la réhabilitation des périphéries urbaines où se concentrent les populations du désespoir et de la révolte, il eût fallu le prendre à bras-le-corps, le traiter sous tous ses aspects : éducation, urbanisme, développement culturel, développement économique.

Quelle magnifique ambition pour un homme comme vous, monsieur le Premier ministre, que cette régénérescence profonde du tissu urbain et social de notre pays ! Aujourd'hui, ce tissu fragile se déchire et prend feu sous nos yeux.

Les Français attendaient beaucoup de vous. Vous les avez déçus, sur ce sujet comme sur les autres ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

Vous avez géré la France au jour le jour. Vous avez réussi, en guise de ce dialogue qui vous est si cher, à faire de la rue la tribune la plus fréquentée de notre pays.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais non !

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, si ce soir nous nous apprêtons à censurer votre gouvernement, c'est moins pour désapprouver telle ou telle mesure législative ou fiscale (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Noël Josèphe. Quel aveu !

M. Jean Beaufils. Ils sont démasqués !

M. Charles Millon. ... que pour sanctionner votre absence d'ambition, votre incapacité à faire face à la crise que traverse notre pays et à redonner confiance à nos concitoyens.

La France est aujourd'hui confrontée à une crise morale et politique. Elle attend de ses gouvernants courage, audace et détermination.

M. Robert-André Vivion. Pas de ce gouvernement-là !

M. Charles Millon. Elle attend de ses dirigeants qu'ils lui donnent goût d'espérer, capacité de choisir, volonté d'entreprendre.

Monsieur le Premier ministre, c'est parce que vous n'avez pas compris que gouverner, c'est prévoir (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), que gouverner, c'est rassembler (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs*), que gouverner, c'est offrir une ambition qu'aujourd'hui nous censurons votre gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est nul !

M. Jean Beaufils. Peut mieux faire !

M. le président. Pour le groupe de l'U.D.C., la parole est à M. Adrien Zeller.

M. Adrien Zeller. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, dans un débat de censure tel que celui d'aujourd'hui, il ne s'agit pas de juger des intentions du Gouvernement, mais de juger ses actes et son courage.

M. Eric Raoult. Très bien !

M. Adrien Zeller. Il s'agit donc d'établir un constat, en l'occurrence le constat de l'écart entre votre projet de C.S.G. et ce qu'il aurait dû être pour répondre aux défis, le constat de l'abîme entre les engagements fermes pris il y a deux ans et demi par votre gouvernement pour l'avenir de la protection sociale et les actes qui n'ont pas suivi, et enfin le constat de l'insuffisance globale de votre action gouvernementale.

Tout le monde doit le savoir d'entrée : avec ou sans C.S.G., aucun des vrais problèmes de l'avenir de la protection sociale française, thème dont je vais traiter d'abord, n'est ni résolu, ni en voie de solution.

Bien plus, à l'égard des grands enjeux que vous avez définis ici même le 28 juin 1988 dans votre déclaration de gouvernement, on peut dire que deux années et demi précieuses ont, hélas ! été perdues. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Louis Mexandeau. Qu'avez-vous fait pour la sécurité sociale pendant deux ans ?

M. Adrien Zeller. Que disiez-vous, en effet, à l'occasion de votre installation ? Vous déclariez :

« Il est légitime que nous assurions par la solidarité entre actifs et inactifs l'équilibre fragile de l'assurance vieillesse.

« L'assurance maladie, pour sa part, peut et doit être équilibrée par une attention vigilante particulièrement à l'évolution de la consommation des soins.

« Voici, avec l'agriculture, un chantier urgent que je souhaite voir rouvrir rapidement. »

M. Alain Bonnet. Il n'est pas fermé !

M. Adrien Zeller. « La maîtrise des dépenses publiques et sociales s'impose car leur alourdissement se paie un jour par une limitation de notre taux de croissance. »

Tout cela était fort bien dit et, comme souvent, nous pouvions y souscrire pleinement. Pierre Méhaignerie a d'ailleurs rappelé alors en écho que, si des mesures courageuses étaient prises, nous saurions les reconnaître. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Votre ministre n'est pas en reste d'engagements et de projets. Il déclarait, dans votre foulée, également en 1988 : « Le Gouvernement engage le processus qui débouchera l'an prochain sur les décisions nécessaires. »

Tous les espoirs étaient donc permis. Mais qu'en est-il au juste ? Hélas ! Aucune mesure d'envergure n'a été prise, et vous avez laissé la situation se dégrader : les dépenses d'assurance maladie, qui augmentaient de 6 à 8 p. 100 par an au milieu de 1988, ont complètement dérapé pour atteindre en 1989 des taux inconnus auparavant.

Le 21 décembre 1989, le Premier ministre était à cette tribune. Il a prononcé lui-même un véritable constat de carence :

« Les dépenses de santé progressent à un rythme effréné. Ainsi, par exemple, les prescriptions ont augmenté de 14 p. 100 cette année - j'ai bien dit : de 14 p. 100.

« Seul un gouvernement irresponsable s'abstiendrait de réagir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

« L'irresponsabilité d'un gouvernement peut se mesurer à son aveuglement ou à sa timidité devant un gouffre qui se creuse. »

Sans commentaire !

Encore une fois, le diagnostic est juste. Il n'a qu'un inconvénient : il sonne déjà comme un premier constat d'échec.

Et nous voici en novembre 1990.

Certes, la dérive des dépenses s'infléchit un peu, mais nous sommes toujours la lanterne rouge des pays d'Europe du Nord et nous connaissons toujours un déficit potentiel malgré une croissance des cotisations double de celle de la période 1986-1988, c'est-à-dire en dépit d'une conjoncture exceptionnellement favorable, qui pourrait bien ne pas se reproduire en 1991. (« C'est vrai ! » sur les bancs des groupes de l'Union du centre et l'Union pour la démocratie française.)

Pour l'assurance vieillesse, le scénario est le même. Dès le 30 novembre 1988, le diagnostic est posé par le ministre de la solidarité. Il est connu, il est exact : « le déséquilibre structurel, la dérive est de 8 à 10 milliards par an, la croissance économique ne suffit pas à enrayer les déficits. » J'ajouterai : la C.S.G. non plus.

Pour votre ministre, « le Gouvernement s'engage, après concertation avec les partenaires sociaux, à proposer dès le printemps 1989 des mesures législatives pour assurer la pérennité de notre système de protection sociale ». Bien entendu, rien n'a suivi.

On nous a annoncé, jeudi, la préparation d'un « livre blanc » pour 1991,...

M. Eric Raoult. Encore un !

M. Adrien Zeller. ... voire la création d'une mission parlementaire,...

M. Eric Raoult. Encore une !

M. Adrien Zeller. ... mais toujours sans fixer d'échéance pour les décisions !

Il faut donc le redire : après une demi-législature qui devait lui être consacrée, le problème de l'avenir de la protection sociale reste à peu près entier.

Vous avez cité le cas de l'Allemagne. Confronté aux mêmes difficultés que nous, et même avec un vieillissement supérieur de sa population, ce pays a courageusement réformé son système d'assurance vieillesse et mis à jour son système d'assurance maladie.

M. Jean-Yves Chamard. C'est vrai !

M. Adrien Zeller. Mais, monsieur le Premier ministre, il y a deux éléments décisifs dans la comparaison, que vous n'avez pas cités.

Tout d'abord, le parti au pouvoir avait annoncé son intention d'agir dès avant les élections - c'était d'ailleurs l'un de ses thèmes favoris. Il avait parlé vrai, alors que la *Lettre à tous les Français* s'était ingéniée à anesthésier nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Ensuite, le gouvernement allemand a commencé, lui, à agir, et dans la concertation, dès sa prise de pouvoir, mettant ainsi le temps de son côté.

Oui, il s'agit bien aujourd'hui de la C.S.G., mais il s'agit aussi de la carence sociale globale ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

On déplore une carence dans l'action, mais aussi, monsieur le Premier ministre, un manquement à la parole donnée, qu'on ne peut pas ne pas relever.

Je rappellerai des faits.

Lors du débat sur le déplafonnement des cotisations familiales, mesure que mon groupe a acceptée et cherché à rendre plus juste, le Gouvernement s'est engagé formellement, au nom de l'Etat, à verser les 4 milliards de francs manquants à la sécurité sociale. On n'en trouve aujourd'hui aucune trace dans le budget de 1991. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Ce reniement unilatéral, qui entame votre crédit et celui du Parlement, où l'on peut désormais s'engager à n'importe quoi, n'est pas acceptable ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il entame toute notre confiance dans l'Etat !

Je pourrais presque en dire de même de la hausse des prix des tabacs lors des derniers débats sur la publicité pour le tabac et l'alcool. En disant cette hausse, vous avez démontré le peu de cas que vous faites de la vraie prévention.

M. Roland Carraz. Et vos amis du Sénat, qu'ont-ils fait ?

M. Adrien Zeller. Il y a carence, enfin, en ce qui concerne l'organisation interne et la gestion même de l'institution de la sécurité sociale, qui donne - je n'insisterai pas - des signes inquiétants de délabrement au niveau de l'U.C.A.N.S.S., organisme qui gère les 180 000 agents de la sécurité sociale, que les partenaires sociaux ont souvent quitté, sans parler des grèves récentes qui ont affecté en particulier la région parisienne.

Pourtant, en décembre 1988, le ministre de la solidarité et de la protection sociale déclarait : « L'équilibre des pouvoirs et des responsabilités entre partenaires sociaux, Gouvernement et Parlement, mérite d'être clarifié et ce, de façon durable. »

Mais la clarification n'a pas eu lieu. C'est au contraire la confusion qui s'est installée !

C'est dans un tel contexte, mes chers collègues, qui engendre nécessairement la méfiance que s'inscrit le débat sur la C.S.G. Je ne le rouvrirai pas, sauf pour affirmer trois points.

Je voudrais en premier lieu redire notre accord de principe, mais exprimer aussi notre contestation ferme sur nombre des modalités que vous avez retenues.

En deuxième lieu, je relèverai, une fois de plus, la présentation largement fallacieuse qui nous est proposée.

En dernier lieu, je présenterai et décrirai, faute d'avoir pu amender votre texte, la C.S.G. telle que nous aurions pu la voter.

L'idée d'une ressource prélevée sur tous les revenus de la nation pour financer la charge de solidarité signifie pour nous, justice et progrès (« Très bien ! » et *applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*), mais à la condition, bien sûr, d'un juste prélèvement, d'un bon emploi de cette ressource et d'une maîtrise effective des dépenses.

Un député du groupe socialiste. C'est incohérent !

M. Adrien Zeller. Mais il ne s'agit pas de nous demander d'accepter comme argent comptant et sans pouvoir réellement l'amender ni la discuter la forme de C.S.G. que vous nous avez proposée et qui est d'abord le produit des arbitrages entre tendances opposées qui se sont fait jour au sein du Gouvernement, et même sur les bancs socialistes ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

« A vouloir trop faire de la loi l'expression de la seule volonté majoritaire, on perd de vue qu'elle doit être l'expression d'une volonté générale. »

M. Eric Raoult. Très bien !

M. Adrien Zeller. C'est Michel Rocard, l'auteur d'un livre remarquable intitulé *Le Cœur à l'ouvrage*, qui nous le rappelle. De ce point de vue, la C.S.G., admise dans son principe par une très large majorité de Français...

M. Jeanny Lorgeoux. Prétente !

M. Adrien Zeller. ... pouvait illustrer cette ambition : c'est aussi une occasion manquée. La C.S.G. c'est donc le contre-exemple même de ce que vous préconisiez.

Réforme fallacieuse dans sa présentation aussi, je tiens à le souligner, quitte à me répéter. Cela vaut, notamment, de la manière dont vous avez parlé aux Français à cette occasion.

Pour la leur « vendre », on leur dit, en substance, ceci : la sécurité sociale connaît des problèmes financiers structurels, une contribution nouvelle est nécessaire. On va donc la mettre en place, mais pour récompenser les Français de l'accepter, ô miracle ! 83 p. 100 des salariés français vont non seulement être épargnés, mais vont, grâce à cet impôt nouveau gagner davantage ! (« Très bien ! » *sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Beaufils. Mais c'est très bien !

M. Adrien Zeller. En quelque sorte, plus il y a de problèmes à la sécurité sociale, plus on vous rend de l'argent ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Yves Dollo. Vous n'avez rien compris !

M. Adrien Zeller. Ce n'est plus Matignon, ce n'est plus Grenelle, c'est presque Lourdes, à moins que ce ne soit Dieu et l'Elysée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Labarrère. Ah non, n'attaquez pas la ville sainte ! (*Sourires.*)

M. Jean Beaufils. C'est de la caricature !

M. Adrien Zeller. La redistribution à laquelle vous procédez, monsieur le Premier ministre, à travers la C.S.G. mérite sûrement examen.

M. Jean Beaufils. Vous êtes contre la redistribution ?

M. Adrien Zeller. La redistribution des charges sociales et fiscales est souhaitable dans un pays comme la France.

M. Didier Chouat. Alors ?

M. Adrien Zeller. A condition d'en préciser les limites, et à condition de ne pas léser l'efficacité économique...

M. Jean Beaufils. Oui, mais ce n'est pas clair ! C'est plein de contradictions !

M. Adrien Zeller. ... de ne pas léser le sentiment de justice et, surtout, à condition...

M. Didier Chouat. A condition de ne rien faire !

M. Adrien Zeller. ... de ne pas redistribuer à rebours.

M. Jean Beaufils. Bref, le texte est très bien, mais je vote contre ! (*Sourires.*)

M. Adrien Zeller. C'est pourtant ce que vous faites, monsieur le Premier ministre, lorsque vous prenez de l'argent à un retraité qui peut avoir 7 000 francs par mois et être chargé de famille, pour alléger les charges d'un célibataire qui peut fort bien avoir 12 000 ou 13 000 francs par mois et n'avoir aucune charge à assumer de ce côté-là. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Denis Jacquat. Exactement !

M. Jean Beaufils. Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. Adrien Zeller. Je le dis comme je le ressens : monsieur le Premier ministre, vos effets d'annonce et la campagne actuelle du parti socialiste sur les murs de Paris accompagnant la C.S.G., certains de nos concitoyens modestes, qui devraient pourtant être jugés dignes d'intérêt de la part d'un gouvernement qui se dit socialiste, vont devoir les payer cher !

M. Denis Jacquat. Il n'y a plus de socialistes !

M. Adrien Zeller. Opération inéquitable pour beaucoup, mais opération fallacieuse aussi, parce que opération blanche, c'est-à-dire opération qui ne résout par elle-même aucun des problèmes de fond de la sécurité sociale.

Non, les Français ne seront pas quittes des problèmes de la sécurité sociale avec la C.S.G. En particulier, elle ne résorbera pas son déficit de 10 milliards de francs en 1990, qui risque bien d'atteindre 20 milliards de francs en 1991.

La C.S.G. améliore certes, à l'avenir, la base des prélèvements, elle ne porte remède ni au problème des retraites, ni à celui de l'assurance maladie.

De deux choses l'une. Ou bien la C.S.G. est appelée à jouer un rôle marginal, et alors ce n'est pas la réforme du siècle annoncée. Ou bien elle est appelée à se développer, c'est-à-dire à s'alourdir: il est alors, pour nous, impensable de ne pas en modifier d'emblée la conception et les modalités pour la rendre juste et équitable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Monsieur le Premier ministre, en bon démocrate que vous êtes, vous devez accepter qu'il y ait sur ces bancs une autre conception de la C.S.G., celle que nous défendons et sur laquelle nous n'avons pu nous prononcer.

J'en rappelle les cinq points qui la distinguent de la vôtre. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Louis Mexandeau. Qu'est-ce que vous avez fait pour la sécurité sociale entre 1986 et 1988 ?

M. Adrien Zeller. C'est d'abord une contribution équitable, c'est-à-dire qui prend en compte les charges, en particulier familiales, des assujettis. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

C'est ensuite une contribution à orientation européenne, c'est-à-dire qui, au moins pour partie, sert à rapprocher les charges sur salaires des entreprises françaises de la moyenne européenne - c'est un frontalier qui vous parle - et qui, du même coup, sert à stimuler l'emploi, ce qui sera bien nécessaire en 1991.

C'est aussi une contribution responsable qui ne vient pas réduire, de manière tout à fait paradoxale, les cotisations d'assurance vieillesse, dès lors que ce régime est structurellement déséquilibré. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

C'est une contribution efficace, c'est-à-dire mise en place en parallèle avec, non pas un débat, mais une politique effective de maîtrise des dépenses maladie, et des mesures effectives d'adaptation de l'assurance vieillesse.

C'est enfin une mesure transparente, qui distingue les notions d'assurance et de solidarité, et qui est destinée à prendre en charge progressivement la seconde notion.

Monsieur le Premier ministre, traiter, dans un pays comme la France, des problèmes de l'avenir de la protection sociale est une tâche semée d'embûches et, à bien des égards, les gouvernants qui se succèdent doivent faire preuve de modestie.

M. François Hollande. Surtout les vôtres ?

M. Adrien Zeller. Encore vaut-il mieux risquer l'impopularité en cherchant le vrai, que chercher une popularité à bon compte en reculant et en contournant l'obstacle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

On ne va pas au vrai par des voies obliques. C'est Victor Hugo qui le disait. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. François Hollande. Ecoutez les spécialistes !

M. Adrien Zeller. Comment, enfin, ne pas relever aujourd'hui, et ce sera la dernière partie de mon propos, toute la distance qui sépare ce que vous souhaitez être et faire et ce qu'il serait nécessaire de prendre en charge, et à temps, pour régler le fond des problèmes. L'idée spontanée que l'on a d'un gouvernement que vous présidez, c'est « le parler vrai ».

Notre pays connaît un immense besoin de vérité sur le plan politique, un grand besoin de vraies réformes, mesurées et justes à la fois, et ce, au niveau de toutes les grandes structures publiques, administratives et sociales, sans exception, c'est-à-dire en matière de protection sociale, d'éducation et de justice, entre autres.

Face à ces besoins et aux défis qui nous assaillent, votre attitude est celle, et vous le savez, du « profil bas ». L'hirondelle de la C.S.G., à supposer qu'elle fût bien conçue, n'annonce ni le printemps de la protection sociale ni une action gouvernementale vraiment dynamique.

M. Didier Chouat. Ce n'est pas une cigogne ? *(Sourires.)*

M. Adrien Zeller. A la trilogie du « voir, juger, agir » du chef-scout intrépide que vous avez été... *(Sourires.)*

M. François Hollande. C'est un discours de louveteau !

M. Adrien Zeller. ...se substitue la tactique, non du laisser-faire, mais du « laisser se défaire ». *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Attendre, laisser courir et parfois laisser pourrir, pour se laisser acculer aux réformes hâtives et aux plans d'urgences, telle est un peu la trilogie du moment.

A l'image d'un Gouvernement pétri d'une ambition vraie pour la France, s'est substituée celle d'un Gouvernement des urgences, intervenant au hasard des incendies qui s'allument, de manière faussement imprévisible, dans tous les grands secteurs que l'Etat gère *(Rires sur les bancs du groupe socialiste)* ou contrôle directement ou indirectement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il y a des causes profondes et nombreuses à cette évolution politique. Elles sont connues.

C'est, d'abord, l'absence d'un vrai programme et de véritables idées-forces, au moment des élections présidentielles.

C'est ensuite l'antagonisme à la tête de l'Etat, entre Mitterrand et l'Élysée.

C'est également l'absence d'une majorité vraie et sûre au Parlement, et les luttes d'influence au sein même de votre majorité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Alain Vivien et plusieurs députés du groupe socialiste. Et le Zénith ?

M. Adrien Zeller. C'est le dépérissement du corps de doctrine qui soutenait naguère la gauche, face à un pays dont, à l'évidence, la majorité n'est plus socialiste.

C'est la présence, enfin, d'un Premier ministre candidat, qui doit surveiller tous les autres et, surtout, sa cote dans les sondages. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Comment voulez-vous que les Français aient le sentiment qu'il existe un projet pour leur pays ? Chacun d'entre nous se rend compte de leur profond désenchantement.

Hier, un citoyen m'a alerté *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste)* : « Monsieur Zeller, ce n'est pas bon actuellement la politique, les gens sont blasés, ça sent la crise de régime. » *(Exclamations sur les mêmes bancs.)* S'il y a des élections demain, ce sont moins de 45 p. 100 des citoyens qui se rendront aux urnes. Nous portons sans doute tous une part de responsabilité (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste) mais c'est de vous que doivent partir les impulsions.

M. Jean Beaufile. De Lourdes !

M. Adrien Zeller. A défaut, acceptez au moins les idées des autres, par exemple celle de la décentralisation du système éducatif. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Vous avez voté contre la décentralisation !

M. Adrien Zeller. Dans le système que j'ai décrit, vous n'apparaissez pas comme disposant des moyens réels pour faire tout cela. J'en veux pour preuve la C.S.G. que votre hâte et le recours à l'article 49-3 nous ont empêchés de transformer en bonne réforme, comme l'a dit Jacques Barrot, jeudi, à cette tribune.

Dans ces conditions, et conformément au jeu des institutions et à la règle que vous nous imposez, il est tout à fait évident que le groupe de l'U.D.C. est amené à voter la censure. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il sanctionnera ainsi non seulement la C.S.G., mais aussi la C.S.P.G., c'est-à-dire la carence sociale et politique globale du Gouvernement dans une situation économique pourtant favorable et dans une situation électorale qui était, jusqu'à présent du moins, pour vous, libre de toute embûche. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Nous allons passer au groupe communiste.

La parole est à M. Georges Hage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Hollande. Applaudissez, messieurs de la droite !

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie. Que le calme se rétablisse !

M. Georges Hage a la parole, et lui seul !

M. Georges Hage. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres...

Un député du groupe socialiste. Chers amis de la droite...

M. Georges Hage. ... mesdames, messieurs les députés,...

M. Henri Emmanuelli. Pour l'instant, ça va ! (*Sourires.*)

M. Georges Hage. ... les députés communistes ont dit de longue date que, pour repousser la contribution sociale généralisée, ils étaient prêts à prendre toutes leurs responsabilités parlementaires, sans en exclure aucune.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Comme la droite.

M. Georges Hage. C'est la seconde fois, au cours de cette législature, qu'une telle situation se présente et qu'une telle détermination les anime.

La première fois, c'était pour marquer leur refus de toute amnistie pour les auteurs de fausses factures. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Seul le groupe communiste vota contre cette loi.

M. Jean Uberschlag, M. Pierre Mazeaud et plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est faux !

M. Georges Hage. La complaisance de la droite avait alors écarté le débat de censure.

M. Jean Uberschlag. C'est faux !

M. Georges Hage. Les prolongements actuels de ce mauvais roman-feuilleton disent assez que, dans l'intérêt de la démocratie, le Gouvernement aurait mieux fait de nous entendre.

Aujourd'hui, ce qui motive les députés communistes, c'est la nocivité intrinsèque du projet de contribution sociale généralisée et la censure sans ambiguïté qu'exprime à son encontre le mouvement social.

M. Alain Vivien. Non !

M. Georges Hage. La France est un pays riche, civilisé, développé. Elle a les moyens d'aller de l'avant dans la voie d'une modernité réelle, libérant toutes les capacités créatrices qui sont les siennes. Améliorer et moderniser la sécurité sociale, et son financement, tous les salariés le demandent.

Pour le capital, il n'est point de modernité concevable si demeure en l'état la société française avec ses acquis démocratiques et sociaux. D'où son programme : provoquer un

éclatement de cette société en la réorganisant de fond en comble, isoler et diviser ses victimes, fût-ce au prix d'une recomposition du paysage politique, et, au nom de l'intégration européenne, sacrifier les droits sociaux sur l'autel de la précarité et de la déréglementation.

Pour planter les jalons du progrès, n'est-il, monsieur le Premier ministre, que d'aider à perdurer - et sévir davantage - une société soumise à la loi du profit et que de célébrer l'ouverture du capitalisme tempéré ?

D'un gouvernement à l'autre les inégalités se sont aggravées. Est-il tolérable pour le plus grand nombre de nos concitoyens d'entendre les grands de la finance annoncer des records absolus de profits, le Gouvernement leur accorder de nouveaux privilèges et débloquer pour le Golfe des milliards que l'on refuse aux salariés, aux jeunes, aux assurés sociaux ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. C'est pour cela qu'il faut voter avec le R.P.R. ?

M. Georges Hage. D'un côté, c'est l'euphorie du profit, de l'autre, une France de bas salaires, de petits boulots, de formation sans avenir, avec des difficultés accrues pour la protection sociale des Français.

Vous n'avez pas convaincu nos concitoyens, et vous ne nous avez pas convaincus, que la C.S.G., nouvel impôt, n'entraînerait pas demain une injustice sociale aggravée.

M. François Hollande. La droite vous a convaincus, c'est l'essentiel !

M. Georges Hage. Nous n'avons garde d'oublier les responsabilités de la droite. (« Ah oui ? », sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Alain Vivien. Vous allez voter avec !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Avec Mme Stirbois !

M. Georges Hage. « Séguino-Eviniste », la contribution sociale généralisée est un détestable rejeton issu de paternités multiples. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

La réalité, c'est que tous les salariés, près de deux retraités sur trois et un chômeur sur dix y seraient assujettis dès la première année, alors que la contribution réclamée au patronat serait bien légère. Et comment douter que les années suivantes, avec un taux de prélèvement grimant à 2, 3, 4 p. 100 sur le revenu brut, la ponction de cet impôt sans progressivité ne serait pas plus sévère sur le pouvoir d'achat salarial, comment douter que le nombre des assujettis n'irait pas croissant ?

M. Gérard Gouzes. Procès d'intention !

M. Georges Hage. De quelle solidarité peut-il s'agir quand, sur 36 milliards de recettes, 3 seulement seraient demandés aux revenus du capital,...

M. Jean-Christophe Cambadélle. C'est jésuite, ça !

M. Georges Hage. ... le produit de la spéculation boursière restant taxé douze points de moins que le salaire du smicard ?

Alors que, au nom de l'Europe, les revenus du capital sont de plus en plus exonérés, les travailleurs risqueraient de supporter trois impôts sur le revenu, d'abord l'impôt classique, que le Gouvernement voudrait prélever à la source, les hauts revenus bénéficiant régulièrement de la réduction des hautes tranches, la contribution sociale généralisée qui, demain, avec un taux de 4 p. 100, représenterait plus du tiers de l'impôt sur le revenu, et enfin, si nous n'y prenons garde, la part départementale de la taxe d'habitation. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Visiblement, monsieur le Premier ministre, la C.S.G. s'inscrit ici dans un projet de refonte de tout le système fiscal français. Elle annonce en tout cas le prélèvement de l'impôt à la source, ce qui défavoriserait une fois de plus les salariés, qui seraient les seuls à payer l'impôt au comptant.

Les revenus du capital cotiseraient sur une base étroite pour 1,1 p. 100, les salariés à 13,6 plus 1,1 p. 100 sur la totalité de leur revenu brut. C'est plus qu'abusif de parler ici de l'élargissement de l'assiette à l'ensemble des revenus.

M. Didier Chouat. Ce n'est pas l'assiette, c'est la gamelle !

M. Georges Hage. Dans quel recoin secret pourrait se nicher la solidarité quand le rendement de l'impôt sur les sociétés doit baisser de 2 p. 100 en 1991 et celui de l'impôt sur le revenu augmenter de 12 p. 100 ?

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Georges Hage. Vous faites valoir, monsieur le Premier ministre, à qui touche un salaire inférieur au plafond de la « sécu », qu'il gagnerait 42 francs par mois, d'ailleurs sans garantie qu'il les retrouve l'année suivante, les taux de cotisation demeurant fixés par décret.

Ce salarié serait-il inconscient au point de vouloir perdre « sa » sécu, conquise à la Libération par ses aînés, pour un plat de lentilles ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Tous comprennent, les explications syndicales aidant, que les dispositions prises aujourd'hui visent à rendre plus présentable un bouleversement complet de mode de financement et du système de protection sociale.

La C.S.G. met ainsi en cause le système de protection sociale issu de la Libération pour remplacer les cotisations patronales par un impôt supporté essentiellement par le monde du travail.

M. Jean Ancient. C'est faux !

M. Yves Dollo. Vous dites n'importe quoi, monsieur Hage.

M. Georges Hage. L'objectif qu'Ambroise Crozat assignait à la sécurité sociale était « la réalisation d'un plan couvrant l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'inégalités ». Cet objectif, vous ne pouvez le nier, est plus que jamais d'actualité. Mais vous parliez jeudi dernier, ici même, de le réformer. Pas moins !

Après le gouvernement de la droite, et dans sa continuité, vous vous attaquez à ces acquis de la Libération. Pour le bonheur de qui ? Pourquoi ? sinon pour les livrer aux appétits des compagnies d'assurances et des banques (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. François Hollande. Pourquoi la droite vote-t-elle contre ?

M. Georges Hage. .. qui rêvent d'investir les marchés de la santé et de la retraite par capitalisation.

Pour le régime général, ce serait le chantage permanent entre l'augmentation du taux de la C.S.G. et la compression des dépenses pour la santé et la retraite. Pour la santé, la qualité des soins irait en régressant et la prévention sacrifiée générerait à terme des dépenses accrues.

Pour la retraite, le ministre du Plan a évoqué d'augmenter de trente-sept ans et demi à quarante ans le nombre d'années de cotisations pour une retraite complète. Autant proclamer comme la droite, qui avait voté en 1981 contre les ordonnances sociales, l'obligation pour les jeunes, qui, aujourd'hui, sortent plus tardivement du système scolaire et sont enchaînés aux petits boulots, de travailler jusqu'à soixante-cinq ans ou même plus !

Un député du groupe socialiste. Vous n'avez rien compris, là !

M. Georges Hage. Faire participer les retraités au financement des retraites sur le produit de leur cotisation, c'est la négation même du système de répartition et l'émergence d'une solidarité inversée : celle des inactifs pour les actifs.

Est-ce qu'à l'horizon de l'an 2000, le symbole de l'assurance vieillesse sera un cocotier ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. C'est l'amendement Toubon, ça !

M. Georges Hage. Les entreprises cotiseraient moins pour la branche famille. L'objectif recherché est de ne plus les faire cotiser du tout.

La contribution sociale généralisée poursuit ici l'intention de Philippe Séguin qui voulait affecter en totalité le produit de la contribution qu'il envisageait au financement des allocations familiales, afin de réduire à due concurrence la cotisation des entreprises.

Il est intéressant de rappeler que la contribution patronale en ce domaine existait avant guerre, inspirée par une sorte de paternalisme soucieux du renouvellement de la main-d'œuvre. La sécurité sociale avait à la Libération démocratisé et laïcisé cette mesure. C'est un aspect de notre culture que la contribution sociale généralisée projette de liquider.

Le temps me manque pour dénoncer le démantèlement qui s'ensuivrait de l'ensemble des régimes spéciaux dont bénéficiaient encore mineurs, cheminots, gaziers, électriciens, agents des hôpitaux et autres fonctionnaires.

Contrairement à ses détracteurs ou à ses prétendus réformateurs, ne faut-il pas prendre en considération qu'en dépit de tous les coups qui lui sont portés, en dépit des millions de chômeurs dont l'absence de cotisations amenuise ses recettes, le financement de la sécurité sociale conçu il y a 45 ans a fait la preuve historique de sa validité ? (« Très bien ! » sur les bancs du groupe communiste.) Qu'on songe seulement que le déficit prétendu - si seulement l'Etat payait ses dettes ! -, déficit sur lequel les gouvernements successifs ont culpabilisé les mères de famille et les personnes âgées, est régulièrement dix fois moins élevé que celui de l'Etat dont le montant est comparable et aujourd'hui deux fois et demie moindre que les ventes d'armes non remboursées de la France à l'Irak. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Une sécurité sociale moderne et efficace est possible. Les députés communistes souhaitent en discuter. Ils refusent que ce qui doit relever des assurés eux-mêmes obéisse à une logique de fiscalisation. La contribution sociale généralisée est un impôt : impossible de finasser !

M. François Hollande. Vous êtes contre les impôts, maintenant ?

M. Georges Hage. L'impôt, c'est l'Etat, l'Etat c'est la tutelle.

La protection sociale avec ses branches familles, santé, retraite relève d'une logique distincte.

La démocratie serait que le Parlement fixe les orientations de la protection sociale et que les responsables des caisses élus démocratiquement par les travailleurs décident nationalement et de concert du taux des cotisations patronales et salariales.

M. Michel Coffineau. Ben voyons !

M. Georges Hage. Pour financer la sécurité sociale, les députés communistes proposent sept grandes mesures :

D'abord baisser la cotisation des salariés, qui n'a cessé de croître ces dernières années ;

M. Alain Vivien. C'est ce qu'on fait !

M. Georges Hage. Deuxièmement, augmenter la contribution des entreprises. Cette hausse serait modulée de façon à être plus forte pour les entreprises écrasant la masse salariale, réduisant les emplois et où s'aggravaient précarité et accidents du travail. La hausse serait la moins forte pour celles qui développent les salaires et l'emploi ;

Troisièmement, une cotisation de 13,6 p. 100 sur tous les revenus financiers, qui à elle seule aurait rapporté 42 milliards en 1989 et même 53 milliards avec les revenus tirés des immeubles de rapport ;

Un député du groupe socialiste. Qui dit mieux ?...

M. Georges Hage. Quatrièmement, le déplaçonnement de toutes les cotisations sociales ;

Cinquièmement, la lutte contre tous les procédés permettant aujourd'hui d'échapper au financement de la sécu. Cela va de la multiplication des primes à la lutte sans concession contre les employeurs de main-d'œuvre clandestine ;

Sixièmement, une taxe sur les bénéficiaires qu'assurances et banques tirent de leur intrusion sur le terrain de la protection sociale. Un seul exemple : elles vont collecter cette année plus d'argent avec l'assurance-vie et les P.E.P. que l'ensemble des caisses nationales d'assurance vieillesse pour les retraités. Il ne faut pas que les aléas de la Bourse remplacent la solidarité des générations : (« Très bien ! » sur les bancs du groupe communiste.)

Septièmement, enfin, pour financer la gratuité des soins pour les plus démunis et les chômeurs, nous proposons le versement à la sécurité sociale d'une partie de l'impôt sur les grandes fortunes.

M. François Hollande. C'est de la fiscalisation !

M. Georges Hage. Ces moyens ne s'opposent pas au développement économique du pays. Au contraire, en freinant les spéculations et les profits financiers stériles, en favorisant la consommation populaire, ils contribueraient aux

créations d'emplois et aux augmentations des salaires qui sont les meilleurs moyens d'augmenter les ressources de la sécurité sociale.

C'est aussi pour faire avancer de telles propositions que nous restons prêts à discuter avec le Gouvernement...

M. François Hollande. Avec la droite !

M. Georges Hage. ... et que nous combattons votre projet.

M. François Hollande. Avec la droite !

M. Georges Hage. Vous n'hésitez pas, monsieur le Premier ministre, à taxer de « conservatisme » notre groupe (« Oui ! », « C'est vrai ! », rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste), notre groupe, mais aussi la C.G.T. (*Même mouvement*), Force ouvrière, la C.G.C. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), la C.F.T.C., des associations familiales comme l'Union nationale des associations familiales, la Confédération syndicale des familles, la Fédération des mutuelles de France...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et le C.N.P.F. !

M. Albert Facon. Et la droite !

M. Georges Hage. ... la Confédération des syndicats de médecins de France (« Oui ! » et rires sur les bancs du groupe socialiste), les associations et organisations de retraités, de chômeurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.* - « Et le R.P.R. et l'U.D.F. ! » sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme ! Monsieur Hage, continuez votre propos.

M. Gabriel Kasperleit. Vos petits camarades sont bien agités, monsieur le président !

M. Georges Hage. Dans l'énumération que je viens de faire, on dénombre 85 p. 100 de la masse des salariés. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Tous conservateurs ?

Je recevais, ce matin encore, une de leurs délégations, parisienne et porteuse de 30 000 pétitions. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une opposition croissante des organisations syndicales, mutualistes et familiales réclame du Gouvernement qu'il renonce à son « impôt-sécu ». C'est ce mouvement qui nous interpelle, nous communistes, et lui seul. (*Même mouvement.*)

M. Roland Carraz. Tiens donc !

M. Georges Hage. Toutes ensemble, dans leur indépendance et leur diversité (« Oui ! » sur les bancs du groupe socialiste), les organisations qui l'animent donnent à l'Assemblée nationale et au Gouvernement une leçon de démocratie (*Rires sur les mêmes bancs*) en disant que la politique, c'est la vie des gens, ce ne sont ni des querelles de chefs, ni l'affairisme politico-financier. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

De leur côté, les jeunes refusent d'être une génération sacrifiée et engagent leur première lutte pour l'égalité, disant pacifiquement qu'une éducation de qualité contre l'exclusion et l'échec n'est pas seulement le droit de chacun mais le besoin de tous.

Les communistes se sentent parfaitement à l'aise (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)...

M. Albert Facon. A l'aise avec le R.P.R. !

M. Jean Beaufile. A l'aise avec Mme Stirbois !

M. Georges Hage. ... à l'égard d'un mouvement social qui n'est pas téléguidé et qui répugne à la récupération.

M. Albert Facon. Le poisson rouge dans la mare au diable !

M. Georges Hage. Dans cette assemblée, ils sont sûrement les seuls à aimer la démocratie directe d'où qu'elle surgisse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.* - *Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Claude Bartolone. C'est un scoop !

M. Georges Hage. Majoritairement et sans ambiguïté, les Français refusent la contribution sociale généralisée. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Vivier. Non !

M. Georges Hage. Ils sont des millions qui vous disent : vous n'êtes pas au pouvoir pour complaire au grand patronat et prévenir ses exigences.

M. Alain Barrau. Mais le patronat est contre ! Le C.N.P.F. est avec vous, monsieur Hage !

M. Georges Hage. Les salariés ne sont pas les spectateurs d'un débat parlementaire mais les acteurs de la démocratie directe et du progrès.

Vous avez déclaré ce projet impopulaire. La majorité des syndicats est contre. La majorité de l'opinion est contre.

Plusieurs députés socialistes. Non ! C'est faux !

M. Georges Hage. Quelle majorité douteuse obtiendrez-vous ce soir, si vous l'obtenez ? (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) P... 3, monsieur le Premier ministre, se demandait hier soir,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Si FR 3 l'a dit !...

M. Georges Hage. ... ce qui pouvait bien vous passer par la tête.

M. Gérard Gouzeo. Et vous donc, Judas !

M. Georges Hage. Invoquant la sagesse antique, à l'interrogative, je dirai : Jupiter rend-il fous ceux qu'il veut perdre ? (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. La droite vous applaudit monsieur Hage ! Debout, à droite !

M. Alain Barrau. Mme Stirbois elle-même a applaudi !

M. le président. Mes chers collègues, laissez M. Hage achever son propos !

M. Georges Hage. Le projet du Gouvernement fait l'unanimité contre lui.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. Georges Hage. Il aurait donc été préférable de le retirer et de discuter de propositions nouvelles. Au contraire, vous le maintenez envers et contre tout, et alors que le Parlement devrait pouvoir, comme c'est son rôle, se prononcer sur le texte, vous voulez l'en empêcher, en annonçant d'emblée que vous allez recourir à l'article 49-3. Reconnaissez qu'il s'agit là d'une bien curieuse conception du débat démocratique !

Vous avez cru pouvoir stigmatiser les opposants à la C.S.G. par un lapidaire « Conservateurs de tous les partis, unissez-vous » (« Oui » et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)...

M. Albert Facon. C'est fait !

M. Georges Hage. ... petite phrase que vous avez prononcée avec jubilation (« C'est vrai ! » et rires sur les mêmes bancs), bien accueillie par les médias et, dans la forme, assez réussie, ma foi, encore qu'elle emprunte en la plagiant (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) une apostrophe célèbre dont la portée et la valeur morale sont toujours actuelles et qu'une psychanalyse rapide (« Ah ! ah ! » sur les mêmes bancs) y diagnostiquerait peut-être la secrète nostalgie des convictions anciennes (*Rires*), la volonté d'exorciser Charlety (« Oui ! » et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)...

De nombreux députés du groupe socialiste. Ils vous applaudissent encore, monsieur Hage !

M. Georges Hage. ... ou encore quelque impuissance à nous combattre que vous compensez par l'intention de nous blesser.

Evidemment, les communistes, qui ont assuré l'élection du Président de la République (« Oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre) et de la plupart des députés socialistes (« Oui ! » sur les mêmes bancs.)...

M. Bernard Carton. Et vice versa !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Pas nous ! Pas nous !

M. Georges Hage. ... et des maires socialistes de Lille à Conflans-Sainte-Honorine...

M. André Labarrère. En tout cas pas à Pau !

M. Georges Hage. ... ne se sentent pas visés.

Il est vain de brandir contre eux l'indignation, l'anathème et la menace, et de tenter en la circonstance de les discréditer.

J'userai, ici, de paraboles. Ce n'est pas la paille et le grain, mais le grain et la poutre. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Qui mêle ses voix à la droite ? (« Vous ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Albert Facon. Vous, mais il est encore temps de changer !

M. Georges Hage. N'est-ce pas ce que la majorité gouvernementale a fait régulièrement depuis deux ans pour casser des acquis progressistes comme le statut de Renault ou des P.T.T., ce que la droite n'avait pu faire, ou pour renoncer à l'élection par les assurés des organismes de sécurité sociale ?

M. Noël Joseph. Amalgame !

M. Georges Hage. Si la politique suivie était vraiment une politique de gauche, est-ce que le tiers de votre gouvernement aurait vécu de premières et belles amours dans des gouvernements et des majorités de droite ?

M. Robert-André Vivien. Ah ! Ah !

M. Henri Emmanuelli. Et 81 à 84, c'était quoi ?

M. Georges Hage. A qui se mêlent ces ministres socialistes en ce gouvernement que vous ciselez d'ailleurs au fil des mois ? La dernière retouche a intégré le concurrent malheureux de la liste d'union de la gauche conduite par M. Mauroy à la mairie de Lille ! (*Rires et applaudissements sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Ont-ils eu, ces ministres de droite, à faire un seul pas vers le parti socialiste ? N'est-ce pas plutôt le parti socialiste qui a fait un grand écart pour venir à eux ?

M. François Hollande. Vous, il n'y en a pas beaucoup qui vous rejoignent !

M. Georges Hage. Avec eux, vous gérez l'intolérable. Perpétuel « monsieur non » face aux revendications populaires...

M. Alain Vivien. C'est vous qui, par votre vote, allez leur dire non !

M. Georges Hage. ... ne voyez-vous point que, loin de réduire l'influence de la droite et de l'extrême-droite, votre politique la renforce ?

M. François Hollande. Et vous, vous leur apportez vos voix !

M. Jean-Marie Cambacérès et M. Jean Proveux. Vous êtes leurs complices !

M. Georges Hage. Mesuré à l'applaudimètre de ses détracteurs, le parti communiste français tantôt agoniserait le regard tourné vers la Révolution d'octobre et le Palais d'hiver (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), tantôt, protéiforme et omniprésent, il inspirerait toutes les luttes des salariés contre la résignation ou celles des élèves qui tentent d'apprendre sous un plafond qui fuit ! (« Vous rêvez ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

La réalité est différente. Le parti communiste est né au congrès de Tours en 1920. Il n'a qu'un an de plus que moi : c'est dire assez qu'il est jeune ! (*Sourires.*)

M. Jeanny Lorgeoux. C'est triste, ce revirement, parce qu'on t'aime bien, Georges !

M. Georges Hage. Je vais d'ailleurs faire une confidence à l'Assemblée. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gérard Gouzes. Il est pris de remords !

M. Henri Emmanuelli. Ne te trompe pas de ligne, Georges !

M. Georges Hage. Quelque chose dans l'air du temps confirme au militant de longue date que je suis, chaque jour, que l'annonce de notre mort était fortement exagérée. (*Rires sur divers bancs. - Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Ce qui est sûr, c'est que quand le parti communiste est fort, l'union avance et les travailleurs obtiennent d'importantes réformes sociales et démocratiques...

M. Gérard Gouzes. C'est pour cela que vous votez avec le R.P.R. !

M. Georges Hage. ... et que quand il s'affaiblit, l'injustice et les atteintes aux libertés s'aggravent. Un principe appliqué avec une constance sans éclipse durant toute l'histoire de notre parti, ce sont les liens déterminants entre le mouvement social et notre expression parlementaire.

M. Henri Emmanuelli. Parlons-en, de votre histoire !

M. Georges Hage. Si, aujourd'hui, le choix entre la droite et la gauche ne s'identifie pas au choix pour ou contre le Gouvernement, les communistes le regrettent, et pas seulement du bout des lèvres, mais ce n'est pas leur fait. Nous n'avons pas voté les motions de censure de la droite, elle aurait fait pire. Si, aujourd'hui, nous sommes prêts à le faire, ce n'est pas que la droite ait changé... (« C'est vous ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Roland Carraz. C'est le P.C. qui a changé !

M. Georges Hage. ... c'est que le mouvement social existe et que le mouvement social, même si la droite essaye de le récupérer, se mobilise sur des objectifs progressistes qui ne sont pas ceux de la droite.

Il est superflu de préciser que nous n'entretenons aucune illusion sur les objectifs réels de la droite. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Cette motion qu'elle dépose contre une contribution généralisée qu'elle a conçue et qu'elle projetait d'instituer obéit à un objectif politicien, nombre de ses difficultés tenant au fait...

M. Gérard Gouzes. Quelle corvée, ce discours, mon pauvre Hage !

M. Georges Hage. ... que votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, lui a volé la clé de sa boîte à idées et y puise sans vergogne.

M. Gérard Gouzes. Quel chemin de croix !

M. Georges Hage. Le peuple de gauche existe. Nombre des malheurs du pays sont venus de sa division. Ce peuple de gauche, aussi meurtri, aussi désabusé qu'il ait été au cours de la dernière décennie, n'en reste pas moins l'espoir de la France. Ce que le parti communiste propose, c'est l'union pour faire une politique de gauche.

M. Albert Facon et M. Jean Beaufils. L'union avec la droite !

M. Georges Hage. Nous sommes prêts à nous engager dans cette voie, sans exclusive aucune relative aux personnes.

M. René Drouin et M. Louis Mexandeau. Avec Mme Stirbois !

M. Georges Hage. C'est la conviction qui nous anime. Dans l'intérêt du pays, il n'est pas d'autre issue politique envisageable qu'un gouvernement et une majorité d'union des forces de gauche.

L'expérience a suffisamment prouvé que le choix qui a été fait, associant ministres socialistes et ministres de droite, n'a pas été le bon.

Les députés communistes n'ont pas le pouvoir de déposer une motion de censure. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils voteront, contraints et forcés (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Jeanny Lorgeoux. Retenez-vous !

M. Gérard Gouzes. Vous allez nous faire pleurer !

M. le président. Mes chers collègues, voulez-vous faire silence ?

Et vous, monsieur Hage, je vous prie de conclure. Vous avez déjà dépassé votre temps.

M. Georges Hage. ... qu'ils voteront, contraints et forcés par votre obstination, monsieur le Premier ministre, la motion déposée par la droite.

Ils sont prêts à ne pas la voter. Le Gouvernement peut encore retirer son projet. Il est encore temps ! La grande majorité attend qu'il le fasse.

Je me tourne, pour terminer, vers les députés socialistes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

De nombreux députés du groupe socialiste. Vous vous tournez à gauche ?

M. André Labarrère. Tournez-vous plutôt vers la droite !

M. Georges Hage. Certains d'entre eux m'honorant de leur confiance, et peut-être de leur amitié, ont discuté avec moi de ce projet.

Je me tourne donc vers les députés socialistes et, au-delà, vers tous ceux qui leur font confiance. Le capitalisme tempéré ne saurait être qu'inconscience ou connivence ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Il faut tendre la rose aux travailleurs, et au capital le poing ! Et non le contraire, mes chers camarades ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe communiste.)*

M. le président. Pour le groupe du R.P.R., la parole est à M. Bernard Pons.

M. Gérard Gouzes. Pons après Ponce Pilate !

M. Bernard Pons. Monsieur le Premier ministre, injuste, inadapté, impopulaire, votre projet de contribution sociale généralisée est à l'image de votre gouvernement.

M. Bernard Carton. C'est le même discours que Hage !

M. Bernard Pons. Et la France, celle de nos enfants qui défilent dans la rue, la France des exclus, celle des banlieues désespérées, mais aussi la France qui travaille, la France syndicale, la France, aujourd'hui, est prête à vous censurer, monsieur le Premier ministre, deux ans après votre accession au pouvoir, parce que ce texte est le symbole d'une politique à bout de souffle, d'un socialisme sans imagination, empêtré dans ses contradictions.

M. Jeanny Lorgeoux. Quelle acuité intellectuelle !

M. Philippe Bassinet. Il manque de vitamines C !

M. Bernard Pons. A l'heure où notre pays n'a jamais eu autant le devoir d'être lui-même, dans un monde en proie à de terribles turbulences, vous créez un nouvel impôt, vous augmentez la fiscalité.

Certes, pour donner l'impression du contraire, vous introduisez dans votre budget quelques allègements. Mais ils sont bien trop timides pour rassurer les Français.

Vous affirmez, par ailleurs, qu'il s'agit d'une opération blanche et que les cotisations diminueront à due concurrence. Alors pourquoi ne pas avoir dérogé les 35 milliards nécessaires sur la T.V.A. et sur l'impôt sur le revenu ? Car si vous, vous l'ignorez, les Français, eux, se souviennent qu'entre 1986 et 1988, nous avons démontré qu'un plan de baisse des impôts est compatible avec les contraintes budgétaires. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Albert Facon. En supprimant des postes dans l'enseignement et la fonction publique !

M. François Hollande. C'est pour cela que les Français ont voté contre vous !

M. Bernard Pons. Nous condamnons ce projet parce qu'il est aussi le symbole d'une méthode de gouvernement sur laquelle vous avez cru pouvoir fonder l'essentiel de votre démarche depuis que vous êtes à Matignon. Mais elle apparaît de plus en plus sous son vrai jour : vous êtes le gouvernement de l'immobilisme et votre texte, que vous prétendez novateur, en est la démonstration éclatante.

Aujourd'hui, vous êtes confronté au délicat problème de l'équilibre de la sécurité sociale, à la dégradation progressive des régimes de retraite. Vous faites mine d'ignorer, alors que tout le monde le sait, que le phénomène s'accélérera et que si aucun plan d'ensemble n'est rapidement mis en œuvre, nous ne pourrions éviter la catastrophe que tous les experts prédisent à l'assurance vieillesse.

Alors, vous avez eu l'idée d'affecter à la sécurité sociale une ressource nouvelle, d'assiette plus large que les cotisations actuelles.

Cette idée, dès 1987, Jacques Chirac l'avait proposée à l'issue des travaux d'un groupe de sages qui avait réfléchi à l'avenir de la sécurité sociale. Nous ne saurions donc en réfuter le principe.

Mais, selon la méthode Rocard, votre réflexion s'est arrêtée là, alors qu'il aurait fallu aborder le problème de fond qui est celui de la survie de l'assurance vieillesse.

Monsieur le Premier ministre, l'on ne peut différer davantage l'élaboration d'un plan de sauvetage de nos régimes de retraite.

Il faut avoir le courage, mais c'est peut-être ce qui manque le plus à votre gouvernement, d'engager une action globale sur les conditions et l'âge du départ à la retraite, et probablement de reprendre l'idée de la « retraite à la carte ».

Il faut encourager le développement de l'épargne des ménages et relancer le plan d'épargne retraite que nous avions mis en place en 1987.

Enfin, il est urgent de constituer les réserves qui permettront dans les quinze ans qui viennent d'atténuer le choc démographique.

Ce n'est donc pas en se contentant de faire payer les retraités et les chômeurs que l'on résoudra le problème. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

A l'heure où la France a besoin d'une véritable politique de la sécurité sociale, vous lui proposez une mesure injuste, pénalisante et choquante.

Que les retraités subissent un prélèvement sur leur pension ne vous gêne pas...

M. Gérard Gouzes. Lesquels ?

M. Bernard Pons. ... pas plus que vous n'êtes gêné de faire payer l'impôt sur l'impôt, et le tout au nom de la justice sociale.

M. Gérard Gouzes. A qui ?

M. Bernard Pons. Fidèle à vous-même, vous préférez la gestion à la petite semaine. Mais pouvez-vous faire autrement ?

Plutôt que de surmonter l'obstacle, vous vous efforcez de le contourner. Vous refusez de traiter le problème au fond.

Et demain, parce que la France sera dans la rue, vous ferez semblant de faire étudier cette affaire par quelque table ronde et vous publierez un livre blanc !

Puis, le temps passant et les déficits se creusant, vous n'aurez d'autres ressources que d'augmenter le taux de votre C.S.G.

Voilà la méthode Rocard ! Elle ne fait plus illusion. Nous sommes hélas désormais habitués, tant il est vrai qu'elle s'applique à tous les dossiers. L'on parle de tout, très savamment, on analyse, on dissèque, on étudie, on élabore, on échafaude, mais on ne décide pas et, surtout, on n'agit pas. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Bernard Pons. Cela ne suffit plus, monsieur le Premier ministre, ou plutôt, cela suffit ! La France a besoin d'un gouvernement qui décide, d'un gouvernement qui agit.

Vous avez vous-même revendiqué le droit d'être jugé à vos actes et à vos résultats. Ne pensez-vous pas avoir été un peu imprudent ?

En dépit des promesses du Président de la République de créer rapidement un million d'emplois, le chômage continue à désespérer toute une partie de notre population, à désespérer notre jeunesse, dans des proportions bien plus élevées que dans la plupart des grandes nations industrielles.

M. Albert Facon. Et vous, qu'avez-vous fait ?

M. Bernard Pons. En dépit des promesses, les inégalités n'ont jamais cessé de croître, et pourtant vous persistez à tout propos à invoquer la justice sociale.

Mais l'incantation n'a jamais été une politique.

Comme vous étiez émouvant, monsieur le Premier ministre, le jour où vous vous êtes présenté la première fois devant l'Assemblée nationale ! Vous vouliez repeindre les cages d'escaliers, réparer les boîtes aux lettres, ...

M. Jeanny Lorgeoux. Ce n'est pas déshonorant !

M. Bernard Pons. ... vous vouliez changer la vie.

Deux ans après, la France est dans la rue. Elle vous dit qu'il est temps de lui proposer autre chose qu'un rêve d'étudiant et qu'une volonté de boy-scout. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jeanny Lorgeoux. C'est minable, monsieur Pons !

M. Bernard Pons. Mais vous ne voulez pas l'entendre.

Confronté aux douloureux événements de Vaulx-en-Velin, votre aveu d'impuissance ressemble fort à de la résignation.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et Ouvéa ?

M. Bernard Pons. L'éducation nationale devait être la priorité absolue de tous les gouvernements socialistes.

M. Albert Facon. Elle l'est, on l'a vu !

M. Bernard Pons. Nos lycéens vous rappellent durement les réalités et, surtout, l'inadaptation d'un système centralisé et syndicalisé à l'extrême, qui ne répond ni aux besoins de la scolarité ni aux exigences de la préparation à la vie active.

M. Gérard Gouzes. Souvenez-vous de décembre 1986 !

M. Bernard Pons. Mais, là encore, votre réponse se limite à un plan d'urgence, décidé sous la pression de la rue, « bricolé » dans la précipitation.

M. Jeanny Lorgeoux. C'est mieux que la répression féroce et sauvage !

M. Bernard Pons. Croyez-vous que vous pouvez ainsi satisfaire l'attente d'une jeunesse qui ne demande qu'à travailler et à préparer dans de bonnes conditions son avenir ? Evidemment non !

Mais il est vrai que ce n'est pas votre seul souci.

Vous découvrez enfin, avec le Président de la République pour une fois d'accord avec vous, que le seuil de tolérance en matière d'immigration est atteint. Mais, comme d'habitude, vous vous gardez bien d'en tirer la moindre conséquence.

Aucune des mesures envisagées par votre gouvernement, après l'épisode du foulard islamique, n'a reçu, à ce jour, le moindre commencement d'exécution. L'immigration n'est ni contrôlée ni maîtrisée, et face à ce laxisme, seuls vos discours et vos déclarations de bonnes intentions tiennent lieu de politique.

S'agissant de sécurité, votre ministre de l'intérieur a souvent marqué un penchant particulier pour les statistiques. C'était à l'époque où il pensait pouvoir y trouver des motifs de satisfaction.

Depuis quelque temps, on l'entend moins. En effet, la courbe de la délinquance connaît une progression préoccupante, y compris à l'intérieur de ses propres services.

M. Jeanny Lorgeoux. C'est vous qui avez recruté les intéressés !

M. Bernard Pons. Et la France est inquiète !

Alors, nous vous le disons : il ne suffit pas, comme vous le faites, de le constater, de philosopher, de le déplorer. Il faut, dans ce domaine aussi, des actes et des résultats. Il faut une véritable volonté politique, mais c'est cela, précisément, qui vous fait défaut.

Il y a quelques jours, ici même, vous avez pris ombrage du fait que l'on se soucie de la dégradation continue de l'autorité de l'Etat. Piqué au vif, votre réaction d'amour-propre, pour humaine qu'elle soit, ne peut constituer une réponse digne d'un chef de Gouvernement.

Pourtant, c'est un fait, j'allais dire presque quotidien, que se multiplient les manifestations où l'autorité publique est bafouée, où l'Etat de droit est transgressé dans l'indifférence de ceux qui ont la responsabilité de le faire respecter. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

En Corse, votre gouvernement joue avec le feu. Il se flatte d'avoir ouvert le dialogue. En fait, il offre le spectacle d'une véritable démission de l'Etat, qui confine à la complicité.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Vendredi, de nouvelles bombes ont explosé pour vous remercier de votre projet de loi. L'emprise de l'organisation terroriste ne cesse de s'étendre. Sûre de sa force, sûre d'elle-même, elle agit maintenant au grand jour et fait régner sa loi. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est dans ce contexte difficile d'un Etat humilié, dans ce contexte inadmissible d'un Etat indifférent, d'un Etat absent, d'un Etat défaillant...

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Bernard Pons. ... que vous parlez au peuple français d'un peuple corse...

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. Jeanny Lorgeoux. C'est de la rhétorique ! C'est du vent !

M. Bernard Pons. ... que vous comptez proposer, une fois encore contre l'avis général, un nouveau statut de la Corse, comme si de nouvelles institutions pouvaient prétendre remplir leur fonction dans une telle anarchie.

Alors que, déjà se manifestent, ici ou là, les forces centrifuges qui rêvent de la dislocation de notre pays, ne craignez-vous pas, monsieur le Premier ministre, d'introduire un ferment de division dans l'unité nationale ?

M. Robert-André Vivien. Eh oui !

M. Bernard Pons. Comprenez que nous ayons quelques raisons d'être inquiets pour l'Etat, pour la République, pour la nation et pour une certaine idée de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Il est vrai que sur ce point nos conceptions diffèrent.

La République socialiste, que l'un de vos prédécesseurs prétendait distinguer par la vertu, ...

M. Eric Raoult. Petite vertu !

M. Bernard Pons. ... par une exigence de moralité,...

M. Jean Uberschlag. Nallet !

M. Bernard Pons. ... est devenue la République des affaires.

M. Bernard Pons. L'argent, l'argent qui avilit, l'argent qui corrompt,...

M. Jean Beaufile. Médecin !

M. Bernard Pons. ... comme disait autrefois M. Mitterrand, l'argent est partout et investit l'Etat socialiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jeanny Lorgeoux. Où est Médecin ?

M. Jean Beaufile. Et les affaires de Broglie, Fontanet ?

M. Bernard Pons. Une fois de plus, monsieur le Premier ministre, vous répondez que vous n'avez aucune responsabilité dans cette situation, Je vous en donne acte, mais il est des abstentions coupables.

En effet vous pourriez, au nom de la morale, faire en sorte que la justice fasse son œuvre. Au contraire, votre préoccupation, celle de votre gouvernement, celle du garde des sceaux est d'effacer, de gommer, d'amnistier, de nier, voire de dissimuler.

Que redoutez-vous donc ?

Monsieur le Premier ministre, vous avez abordé ce débat, sûr de vous, agressif et provoquant. Vous avez ironisé sur la convergence des oppositions unies, selon vous, par le seul ciment du conservatisme.

M. Jean Beaufile. Eh oui !

M. Bernard Pons. Pourtant, le bilan de votre politique, le bilan d'une décennie de socialisme auraient dû, je le crois, vous rendre plus modeste et, surtout, plus prudent dans vos jugements, parce que le conservatisme, c'est vous, parce que les fausses réformes, c'est vous, parce que l'immobilisme,

c'est vous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Jean-Pierre Basumier. Ouvéa, c'est vous !

M. Bernard Pons. Ce projet de contribution sociale généralisée sur lequel vous avez engagé la responsabilité de votre gouvernement est la parfaite illustration du dossier que l'on laisse à d'autres le soin de traiter plus tard.

Dans la lettre qu'il leur adressait en 1988, M. Mitterrand promettait aux Français un avenir sans nuages pour leur retraite et leur protection sociale.

M. Pierre Mazeaud. Eh oui !

M. Jeanny Lorgeoux. Il y a encore cinq ans !

M. Bernard Pons. Il doit se dire aujourd'hui qu'il ne pourra guère compter sur son Premier ministre pour satisfaire cet engagement.

M. Pierre Mazeaud. Il n'en veut plus ! *(Rires sur les bancs du groupe Rassemblement pour la République.)*

M. Bernard Pons. Sans doute ne l'ignore-t-il pas et c'est la raison pour laquelle il ne se prive pas, à l'occasion, de vous exprimer son désaccord et de le faire savoir.

M. Eric Raoult. Mais où sont les milliards ?

M. Bernard Pons. Vous comprendrez aisément, monsieur le Premier ministre, que dans ces conditions le groupe du R.P.R. vous le dise à son tour en censurant votre gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.)*

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Pierre Mauroy. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Robert-André Vivien. C'est le copain de M. Hage, il faut s'en souvenir !

M. Pierre Mauroy. Monsieur le Premier ministre, voici votre gouvernement une nouvelle fois mis au défi.

M. François d'Aubert. Les clignotants sont au rouge.

M. Pierre Mauroy. Voici qu'une nouvelle fois la droite tente de paralyser une initiative de justice et de solidarité. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. C'est trop gros !

M. Pierre Mauroy. Voici qu'une nouvelle fois se mobilisent sur une censure ceux qui se déchirent devant le pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Eric Raoult. Et les courants du parti socialiste ?

M. Pierre Mauroy. Ce scénario s'est répété à huit reprises depuis votre entrée en fonctions et chaque fois du défi a surgi une force nouvelle, une nouvelle conviction vis-à-vis de l'opinion. Il en sera encore ainsi aujourd'hui. Je n'en doute pas. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas bien d'être trop sûr de soi !

M. Pierre Mauroy. Cette séance, cependant, recueille une attention particulière, non pas en raison du danger aggravé, mais du fait de sa symbolique.

Il vous fallait, mesdames et messieurs de l'opposition, de bien graves et de bien urgentes raisons pour tenter de censurer le Gouvernement à pareil moment, dans un pareil contexte et sur ce sujet-là.

M. Eric Raoult. Quelle conjugaison !

M. Pierre Mauroy. Oui, le choix de ce moment est bien paradoxal !

Aujourd'hui même à Paris, les représentants de trente-quatre États sont réunis. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs*

du groupe socialiste.) Ils vont « acter » d'une idée neuve en Europe, celle de la paix et des libertés établies sur l'ensemble du continent.

On connaît le rôle de la France dans la tenue de cette conférence. Voulez-vous réellement que ce jour soit celui de la censure ? *(Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Franck Borotra. Il aurait fallu y penser avant !

M. Pierre Mauroy. Bien entendu il y sera question... *(Bruit continu sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Patrick Ollier. Dix ans, cela suffit !

M. Pierre Mauroy. Bien entendu, il y sera question...

M. Pierre Mazeaud. Vous êtes tout rouge !

M. Patrick Balkany. Il frise l'apoplexie !

M. Pierre Mauroy. Cela suffit, monsieur Mazeaud.

M. le président. Mes chers collègues, M. Mauroy en est au début de son propos. Laissez-le poursuivre. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Mauroy a seul la parole.

M. Robert-André Vivien. Il n'a pas changé depuis 1981 ; il est toujours aussi mauvais !

M. Pierre Mauroy. Mesdames et messieurs les censeurs, je ne dis qu'une évidence.

Si, devant le monde rassemblé, vous avez choisi ce jour pour faire tomber le Gouvernement...

M. Jean-Yves Chamard. C'est vous qui avez choisi le jour !

M. Pierre Mauroy. ... vous en porterez la responsabilité devant le pays. *(Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Mazeaud. C'est vous qui avez déposé le texte.

M. Pierre Mauroy. Voilà la vérité ! *(Mêmes mouvements.)*

M. Alain Juppé. Gardez-les à Paris pendant deux mois !

M. Franck Borotra. Pour protéger M. Rocard, il faudrait que M. Gorbatchev reste toute l'année !

M. Pierre Mauroy. Bien entendu, il y sera question *(Bruits sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République...)*

M. le président. Mesdames et messieurs, si vous commencez ainsi on ne va pas y arriver !

M. Jean Ueberschlag. Il provoque !

M. le président. Les interruptions sont restées dans des limites décentes pour le précédent orateur. Il doit en être de même maintenant.

Monsieur Mauroy, vous avez la parole.

M. Pierre Mauroy. Les téléspectateurs qui nous regardent constatent que l'opposition fait de l'obstruction caractérisée, m'empêchant de m'exprimer. *(Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Pierre Mazeaud. Ils ne vous regardent plus !

M. Pierre Mauroy. Bien entendu il sera question lors de ce sommet de la montée des tensions au Moyen-Orient où, selon l'expression même du Président de la République « la crise se rapproche dangereusement du point critique ».

M. Robert-André Vivien. Vous êtes toujours aussi mauvais !

M. Pierre Mauroy. Si vous aviez vraiment l'impression que c'est mauvais, vous ne crieriez pas autant, permettez-moi de vous le dire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Franck Borotra. Compter sur M. Gorbatchev pour protéger M. Rocard, ce n'est pas banal !

M. Patrick Ollier. C'est absurde et médiocre !

M. Patrick Balkany. Très médiocre !

M. Robert-André Vivien. Il est géné !

M. Pierre Mauroy. Au moment où nous débattons - faut-il le rappeler ? - nos soldats foulent le sable du désert d'Arabie, notre marine croise dans le Golfe, notre aviation est en alerte. Nous savons tous, en dépit des jeux d'annonce de Bagdad, dans quelle situation nous pouvons nous retrouver d'un jour à l'autre.

Voulez-vous que ce moment nous surprenne au milieu d'une crise gouvernementale ? (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Pierre Mazeaud. Attention à l'attaque !

M. Pierre Mauroy. Est-ce cette image-là que vous voulez donner au monde ? (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Alain Juppé. C'est nul !

M. Patrick Ollier. N'avez-vous rien d'autre à dire ?

M. Pierre Mauroy. Est-ce cette image-là que vous voulez donner ce soir à M. Bush, à M. Gorbatchev, aux chefs d'Etats d'Europe ? (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Ollier. Où est la politique ?

M. Pierre Mauroy. Depuis 109 jours, la France œuvre pour la paix au Moyen-Orient. Vous avez, il y a deux mois, approuvé une politique ancrée dans la fermeté mais disponible pour une solution négociée. A New York, François Mitterrand a défini devant l'assemblée générale des Nations unies les grandes phases d'un règlement global.

M. Rudy Salles. Et le Liban ?

M. Pierre Mauroy. Cette démarche a reçu l'assentiment de nos alliés et suscité l'espoir dans le monde arabe.

Telle est la politique du Gouvernement. Est-ce cette vocation de la France en faveur de la paix que vous voulez censurer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Nouvelles protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Ollier. Non, c'est la C.S.G. !

M. Gabriel Kasperelt. Vous manquez d'imagination !

M. Pierre Mauroy. Cela vous fait mal, sinon vous resteriez calme !

Dans quelques jours vont s'engager les conversations préparatoires des conférences intergouvernementales pour l'Union économique et monétaire.

M. Philippe Vasseur. Vous vous trompez de débat, monsieur Mauroy !

M. Pierre Mauroy. Monsieur Vasseur, vous faites beaucoup de tapage, alors que je parle de l'Europe ! (*Exclamation sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Patrick Ollier et M. Patrick Balkany. Parlez de la C.S.G. !

M. Pierre Mauroy. Vous vous promenez partout en exposant votre projet européen. Ecoutez-moi quand je vous parle de l'Europe !

Vous connaissez les données de ces conversations, lesquelles ne nous divisent pas nécessairement. Souhaitez-vous vraiment, en ce moment, censurer le Gouvernement ? (« Oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.) Voilà la véritable question ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Balkany. Nous vous censurons à cause de la C.S.G. !

M. Pierre Mauroy. Dans un tel contexte, d'ailleurs, tenez-vous vraiment à cette censure ? Son rejet vous affaiblirait. (« Non ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la

République et Union pour la démocratie française.) Son adoption vous laisserait totalement désemparés. (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Aux urnes !

M. Pierre Mauroy. Quel embarras ! (*Nouvelles protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Vous seriez incapables de proposer une nouvelle majorité. L'un des vôtres, et non des moindres, l'avouait il y a peu.

En cas de dissolution, que diriez-vous donc à vos électeurs, face à la pression du Front national ? (*Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Et vous avec les écolos ?

M. Patrick Ollier. Quel manque de jugement !

M. Pierre Mauroy. Au fond, tenez-vous vraiment à censurer le Gouvernement sur la contribution sociale généralisée ? (« Oui ! oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

J'ai lu votre motion. Quelle lecture édifiante !

M. Eric Raoult. Il sait lire ?

M. Pierre Mauroy. Vous n'osez même pas vous inscrire contre le principe de la contribution. Vous vous limitez à censurer la forme.

M. Robert-André Vivien. Ce n'est pas possible ! Vous n'avez pas lu le texte de la motion de censure !

M. Pierre Mauroy. Vous n'allez pas au-delà d'une condamnation de la méthode, comme si le texte de la motion de censure était le reflet de votre impuissance.

M. Robert-André Vivien. Vous l'avez lue à votre manière en faisant une lecture socialiste !

M. Pierre Mauroy. Qu'elles ont dû être difficiles à recueillir ces trois signatures en dessous de la motion de censure !

M. Eric Raoult. Mais non !

M. Pierre Mauroy. Ce gouvernement, vous ne souhaitez pas réellement le renverser.

M. Eric Raoult. Il se renverse tout seul.

M. Pierre Mauroy. En fait vous cherchez à l'affaiblir.

M. Eric Raoult. Il s'affaiblit tout seul !

M. Pierre Mauroy. Vous voulez - et tout est là - profiter des circonstances.

M. Patrick Ollier. Le groupe socialiste est consterné.

M. Pierre Mauroy. Vous tentez, comme le faisaient les corsaires jadis, de profiter de la tempête pour rechercher à votre bénéfice « la fortune de mer ». Mais cela va se retourner contre vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Robert-André Vivien. C'est nul !

M. Pierre Mauroy. Que voulez-vous censurer ? La politique économique ? (« Oui ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Malgré la hausse du pétrole, le Gouvernement a maintenu le cap. L'inflation est maîtrisée. Les grands équilibres sont saufs. Mieux encore, nous avons pu, au cours de cette période, rapprocher nos taux d'intérêts de ceux de l'Allemagne. Bravo ! monsieur le ministre de l'économie et des finances ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Bravo M. Balladur et M. Chirac !

M. Pierre Mauroy. La perspective sociale pourrait être meilleure, mais elle sera maintenue en dépit de l'incidence du conflit du Golfe. L'adoption tout à l'heure de la contribution sociale généralisée en témoignerait.

Que voulez-vous donc censurer ? L'attention du Gouvernement à l'égard de la crise lycéenne ? (« *Oui !* » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Reconnaissons au moins, entre nous, que lorsqu'il s'agit de la jeunesse, l'interpellation ne s'adresse jamais au seul Gouvernement mais à toutes les formations du pays.

M. Gérard Couzon. Voilà une attitude responsable !

M. Gabriel Kasperoît. Vous êtes au pouvoir depuis dix ans !

M. Rudy Salles. Dix ans déjà !

M. Pierre Mauroy. Le changement du monde se lit sur le visage de la jeunesse. Les jeunes d'aujourd'hui, devenus adultes plus tôt, aspirent désormais à davantage de responsabilités. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dans les années soixante, le général de Gaulle avait donné son rôle au Haut comité pour la jeunesse et nous l'avions suivi. M. Giscard d'Estaing avait abaissé l'âge de la majorité et nous avions voté cette mesure.

M. Robert-André Vivien. Elle vous a profité !

M. Pierre Mauroy. L'histoire se poursuit et s'accélère avec les lycéens. Je pense qu'en ce domaine, l'action personnelle menée par le Président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'intérieur, que je ne n'oublie pas, mérite bien autre chose que la censure. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Eric Raoult. Détournement de mineurs !

M. Pierre Mauroy. En ce qui nous concerne, nous adressons plutôt nos félicitations à ceux qui n'ont pas cogné sur les jeunes, qui ont su écouter et répondre à leurs préoccupations. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Patrick Balkany. C'est scandaleux ! Vous avez laissé les casseurs casser !

M. Pierre Mauroy. De plus, quand un gouvernement, celui de Michel Rocard - tel fut le cas de celui que j'ai animé et de celui de Laurent Fabius - consacre la priorité des priorités à la formation, quand le budget de l'éducation nationale devient le premier budget de la nation, quand les lycées accueillent, en quatre ans, 330 000 élèves supplémentaires, il est bien naturel que, de tant de transformations profondes et d'évolutions favorables, découlent de nombreuses complications liées à une crise de croissance.

M. Eric Raoult. Archaisme !

M. Pierre Mauroy. Enfin, mesdames et messieurs les censeurs, observez que cette jeunesse qui défile a un double visage.

M. Rudy Salles. Janus !

M. Pierre Mauroy. Elle est malheureusement le miroir d'une société façonnée par la loi du marché sans limites que vous voudriez nous imposer et dont nous ne voulons pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Cette jeunesse qui vient des banlieues est la jeunesse d'une société à deux vitesses : ici, l'opulence et l'aisance des centres villes, là, la gêne et la misère des quartiers périphériques.

La gauche a trop lutté durant ces années pour s'en satisfaire. Elle a d'ailleurs engagé un immense effort dès 1981. Les statistiques les plus récentes de la Communauté européenne montrent d'ailleurs que la France est le pays où la pauvreté a le plus reculé entre 1981 et 1985, alors que c'est en Grande-Bretagne qu'elle a, dans le même temps, le plus progressé. Voilà la vérité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Et, depuis, la France a poursuivi son action : lutte contre la grande pauvreté avec le revenu minimum d'insertion, monsieur le Premier ministre...

M. Robert-André Vivien. C'est à vous qu'on doit les nouveaux pauvres !

M. Pierre Mauroy. ...mesures en faveur du logement des plus démunis, avec votre loi, messieurs Delebarre et Besson ; dispositions limitant l'endettement excessif des ménages, avec votre action, madame Nelertz.

M. François Léotard. N'oubliez pas Jospin !

M. Pierre Mauroy. C'est un effort encore insuffisant, qu'il faut prolonger avec des dispositions législatives limitant la ségrégation sociale dans les villes, bien sûr.

Cet effort que nous menons n'est d'ailleurs pas nouveau. Il a commencé au début du siècle aux côtés d'un prolétariat miséreux qui submergeait des villes entières. De nos jours, la ségrégation et la pauvreté se réfugient en périphérie. Ce n'est pas une raison pour les ignorer, et nous ne les ignorons pas.

Cet effort n'a pas été celui des seuls socialistes. Il est toujours une œuvre collective où se retrouvent des hommes de bonne volonté venant de différents horizons politiques, associatifs, religieux ou caritatifs.

M. François d'Aubert. On va pleurer !

M. Pierre Mauroy. Sans doute est-il aujourd'hui mieux relayé par l'Etat. On connaît l'action menée sous votre présidence, monsieur le Premier ministre, par le conseil national des villes, dont les deux vice-présidents, André Diligent, maire de Roubaix, et Gilbert Bonnemaison, maire d'Épinay, donnent un écho dépassant très largement le cadre de nos frontières. Voilà la réalité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert Pandraud. Les résultats sont là !

M. Eric Raoult. Montfermeil ! Argenteuil !

M. Pierre Mauroy. Cette action, nos collègues communistes la connaissent bien. Ils la vivent dans leurs communes...

M. Robert Pandraud. Mais il est nul ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mauroy. Je vous en prie : Votre nullité à vous, monsieur Pandraud, est générale et universelle. Alors veuillez vous taire !

M. Eric Raoult. Il a réussi, au moins !

M. Pierre Mauroy. Le spectacle que vous avez donné en cognant sur les étudiants, tout le monde s'en souvient ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Oussekiné !

M. Pierre Mauroy. En tout cas, nous préférons l'actuel ministre de l'intérieur à M. Pasqua. Alors taisez-vous ! (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Robert Pandraud. M. Pasqua était sûrement moins nul que vous !

M. Patrick Balkany. Vous avez conduit la France à la faillite, monsieur Mauroy.

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît, laissez M. Mauroy continuer.

M. Pierre Mauroy. On vous a écoutés, mesdames et messieurs. Vous êtes intolérants, indignes de diriger ce pays.

M. Franck Borotra. Vous avez été le plus mauvais Premier ministre de la V^e République !

M. Eric Raoult. A l'entendre, on devient fabiusien !

M. Robert Pandraud. Heureusement que Fabius est arrivé après lui !

M. Pierre Mauroy. Calmez-vous !

M. Gabriel Kasperoît. Vous êtes un mauvais mélange de Jaurès et de Zola !

M. Pierre Mauroy. Cher monsieur, c'est peut-être le plus beau compliment que vous puissiez me faire !

M. Franck Borotra. C'est le sapeur Camembert !

M. Pierre Mauroy. Ce que je dis vous fait mal. Sinon, vous ne parleriez pas de cette façon ! Je vous en prie !

M. le président. Mesdames, messieurs, je vous en prie ! Seul, M. Mauroy à la parole. Cessez ces apostrophes ! Monsieur Mauroy, continuez.

M. Patrick Balkany. Il n'a pas le droit de dire ce qu'il dit ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés socialistes. Et la Cogedim, Balkany ?

M. Pierre Mauroy. Cette action, nos collègues communistes la connaissent bien. Ils la vivent dans leurs communes. Et je m'étonne de les voir mélanger leurs suffrages avec ceux qui se résignent à la ségrégation par l'argent. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Eric Raoult. Ils sont contre la gauche caviar !

M. Pierre Mauroy. Allez-vous ce soir, mesdames, messieurs les communistes, porter vos voix au secours des tenants de ce libéralisme ravageur contre lequel nous luttons ensemble depuis tant d'années ?

M. Eric Raoult. C'est vous qui êtes ravageur !

M. Robert Pondraud. C'est lui qui ravage la France !

M. Pierre Mauroy. Elle est là, la contradiction de votre censure. Vous vous exposez à une immense incompréhension. On ne rompt pas si facilement avec son histoire.

M. Louis Pierna. Et les ministres de droite du Gouvernement ?

M. Pierre Mauroy. Evitez de vous égarer dans une voie qui ne vous mène nulle part.

En censurant le Gouvernement, c'est votre propre combat que vous censurez. Et c'est même l'exigence que vous avez eue à notre égard pendant tant d'années que vous allez censurer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Comment allez-vous expliquer à votre électorat que vous avez mélangé vos voix à celles de ceux qui ont privatisé, cassé les grèves et brisé dans le drame le mouvement étudiant de l'hiver 1986 ?

M. Jean-Claude Lefort. Laissez-nous faire !

M. Louis Pierna. Parlez-nous des ministres de droite du Gouvernement !

M. Pierre Mauroy. Comment allez-vous dire à un couple de smicards que vous rejetez la contribution sociale généralisée, les privant ainsi, dès 1991, d'un gain de pouvoir d'achat de 1 000 francs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Louis Pierna. Oui, parlons des smicards !

M. Jean-Pierre Brard. Et les retraités ? Et les chômeurs ?

M. Pierre Mauroy. Tout cela, je l'ai écrit à votre secrétaire général afin que les choses soient claires entre nous.

Alors, que voulez-vous censurer, mesdames et messieurs les censeurs...

De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République. Vous !

M. Robert-André Vivien. Votre nullité !

M. Pierre Mauroy. ... si ce n'est pas la politique étrangère du Gouvernement...

M. Robert-André Vivien. Votre incompetence !

M. Pierre Mauroy. ... si ce n'est pas sa politique économique...

M. Robert-André Vivien. Votre ignorance.

M. Pierre Mauroy. ... si ce n'est pas sa politique lycéenne ? La contribution sociale généralisée ! Alors, expliquons-nous.

En tout cas, vous ne pourrez pas censurer le manque de courage du Gouvernement. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Notre protection sociale est l'une des meilleures du monde.

M. Louis Pierna. On la doit à Ambroise Croizat !

M. Pierre Mauroy. C'est elle qui permet que la France soit actuellement placée au troisième rang mondial pour le gain d'espérance de vie. Depuis quinze ans, ce gain annuel pour les personnes âgées a été multiplié par quatre.

M. Gilbert Millet. C'est pour ça que vous cassez notre sécurité sociale ?

M. Pierre Mauroy. Mais ce succès a sa rançon. Et cette rançon s'appelle adaptation nécessaire, réformes indispensables.

M. Eric Raoult. Il se prend pour un docteur !

M. Pierre Mauroy. Eh oui, la protection sociale a changé depuis quarante-cinq ans. C'est vrai en particulier pour la santé, pour les retraites. Le système s'adressait aux seuls salariés. Il s'agissait d'un salaire différé. Mais cette couverture sociale a fait des envieux, et à juste titre, et le progrès social a précisément voulu que l'on élargisse progressivement le nombre de bénéficiaires. Cela ne peut que nous réjouir.

Mais, dès lors, se sont posés les problèmes de financement que vous connaissez bien. Il a fallu s'adapter sans cesse. Les socialistes l'ont fait, en déplaçant les cotisations maladie, famille, accidents du travail. Mais il était normal d'aller jusqu'au bout de cette logique. Et tel est bien le sens de la contribution sociale généralisée.

M. Jean-Yves Chamard. Cela ne résout rien pour les retraites, vous le savez bien !

M. Pierre Mauroy. Faire participer à l'effort au-delà des seuls salariés tous ceux qui bénéficient du système, c'est à l'évidence ce qu'il fallait faire, et ce qui est réclamé depuis bien longtemps par un grand nombre d'entre vous. Je n'aurai pas la malice de citer ici vos déclarations très fermes, que nous avons d'ailleurs appréciées parce qu'elles allaient dans le sens de l'intérêt général.

Je ne néglige pas les interrogations que fait naître la réforme chez tous ceux qui ont la responsabilité de la gestion du système de protection sociale. J'ai encore en mémoire les revendications de toutes les organisations syndicales qui voulaient être associées davantage.

Je les néglige d'autant moins que c'est mon gouvernement qui, en 1983, a ébauché la démocratisation de ce système en rétablissant le principe de l'élection.

Il s'agissait alors précisément de leur donner plus d'autorité, par la voie du suffrage, et, ainsi, de permettre de faire face à l'importance croissante des problèmes posés, au poids excessif des corporatismes professionnels, que vous connaissez, au nécessaire contrôle des dépenses de santé, et d'amorcer les réformes que tous souhaitaient.

Et, aujourd'hui, on ne voudrait plus de l'élection mais on ne voudrait pas non plus de la réforme ! Singulière contradiction pour ceux qui voudraient censurer le Gouvernement ! (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

La contribution sociale généralisée, c'est vrai, ne règle pas tous les problèmes liés à l'évolution de notre protection sociale. Elle évite en tout cas que, dans les années à venir, le fossé ne se creuse entre le nombre de cotisants et le nombre de bénéficiaires du système.

M. Jean-Marie Cambacérès. Très bien !

M. Pierre Mauroy. J'entends dire ici ou là que trois milliards venant des revenus du capital, c'est insuffisant. Mais c'est mieux que rien ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste.*) Et cela correspond en tout cas à la part du capital dans la richesse nationale. Avant, il n'y avait rien et vous allez censurer un projet permettant d'imposer les revenus du capital ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quant aux autres critiques, j'avoue ne pas très bien les comprendre. Singulière revendication que de vouloir soustraire de la contribution ceux qui ont le plus grand besoin de la solidarité des autres, dès lors que leurs ressources leur permettent d'y participer.

M. Robert-André Vivien. Cela devient incompréhensible !

M. Eric Raoult. C'est vrai, on ne comprend pas ce qu'il dit !

M. Pierre Mauroy. C'est vrai des retraités. Faut-il souligner qu'il y a des différences dans le niveau des retraites ?

C'est vrai des chômeurs. Faut-il souligner qu'il y a des différences dans le montant des indemnités de chômage ?

Lorsque nous appliquons le principe « à revenu égal, contribution égale », lorsque plus de 80 p. 100 des salariés y trouvent leur avantage, il n'y a pas à crier à l'injustice. Il y a seulement à se réjouir et à approuver la réforme ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Claude Lefort. Retirez votre projet !

M. Pierre Mauroy. Le problème des retraites appelle à d'autres réflexions. Vous avez d'ailleurs répondu, monsieur le Premier ministre, à la revendication du groupe socialiste visant à créer un fonds de dépendance. Vous avez aussi évoqué l'avenir en parlant d'un Grenelle des retraites, auquel vous appelez les partenaires sociaux.

Nous pensons même, et vous le savez, que l'objectif de justice sociale poursuivi par la création de la contribution sociale généralisée ne pourra s'apprécier indépendamment de l'orientation que nous allons prendre sur le pouvoir d'achat des retraités.

Mesdames et messieurs les censeurs, asseoir le financement de la protection sociale sur l'ensemble des revenus, cela mérite-t-il la censure du Gouvernement ?

De nombreux députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Oui !

M. Pierre Mauroy. Allons donc !

La contribution sociale généralisée est une nécessité. Elle appelle, bien sûr, d'autres réformes. (« Ah ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

Certains nous disent que ce sera l'occasion d'augmenter les cotisations. Mais enfin, pas de faux-semblants et pas d'hypocrisie ! Ou bien nous serons capables de maîtriser l'évolution des dépenses de santé, et le mode de financement nouveau et moderne sera mieux à même de fonctionner que l'ancien. Ou bien nous serons obligés, tous (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste*), d'un commun accord, d'augmenter soit les cotisations par simple décret, soit la contribution sociale généralisée, après un débat devant le Parlement. Mais vous y contribuerez. Voilà la différence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Eric Raoult. C'est un aveu !

M. Pierre Mauroy. Aucun argument, mes chers collègues, ne me paraît vraiment de nature à retarder l'adoption de la réforme que nous examinons.

Si nous n'adoptons pas cette amorce de réforme, qui désormais aurait le courage de remettre l'ouvrage sur le métier ? Qui aurait l'audace de s'attaquer aux conservatismes, de bousculer les frilosités, de rompre avec les habitudes, pour enfin engager cette réforme du financement de la protection sociale que vous savez indispensable ?

Le vote interviendra dans un certain climat. A ce gouvernement, on a reproché tout et le contraire de tout, d'être trop rigoureux et pas assez rigoureux, trop actif et pas assez actif, trop réformateur et pas assez réformateur.

M. Eric Raoult. Trop rocardien !

M. Pierre Mauroy. Et cela participe du débat parlementaire !

La France ne traverse pas une crise de régime. N'abusons pas des mots ! Mais elle doit affronter un avenir difficile à déchiffrer dans une période où la perception de la solidarité collective s'est affaiblie.

L'y aider, telle est la plus haute vocation des parlementaires que nous sommes, quelles que soient nos divergences. Et majorité comme opposition ont leur rôle dans ce débat.

En revanche, la démocratie refuse que l'on se complaise dans les miasmes et le climat délétère.

M. Jean Uberschlag. C'est du blabla !

M. Eric Raoult. Il parle du P.S. !

M. Pierre Mauroy. C'est vous que vous censurez moralement quand vous persistez à blesser et salir, comme vous le faites semaine après semaine, en vous parant, de plus, du voile de l'hypocrisie. Ça, ce n'est pas du blabla ! Je vous parle directement et j'espère que vous comprenez ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Les Français ne sont pas dupes.

M. Jean Uberschlag. Eh non !

M. Pierre Mauroy. La loi sur le financement des partis politiques sera considérée dans quelques années comme une des plus grandes lois de la République. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Elle a mis un terme à de vieilles pratiques dangereuses pour la démocratie et pour tous les partis, quels qu'ils soient, sur tous les bancs de cette assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du groupe communiste.*)

M. Philippe de Villiers. C'est faux !

Plusieurs députés du groupe communiste. Pas chez nous !

M. Pierre Mauroy. Et qu'il se lève le parlementaire qui oserait affirmer qu'il a financé sur ses fonds personnels ses campagnes électorales ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean Uberschlag. Moi, monsieur ! Un peu de pudeur ! Vous nous prenez pour des coquins comme vous !

M. Claude Labbé. Parlez pour vous !

M. Pierre Mauroy. Oui, il y a M. Dassault sans doute !

Alors pourquoi cette censure ? Sans doute parce qu'elle est le paravent commode des divisions de la droite.

M. Yves Dello. Oui !

M. Pierre Mauroy. Et, comme de nombreux Français, j'ai constaté qu'il ne suffisait pas à M. Chirac et à M. Giscard d'Estaing de plusieurs mois de palabres sur les primaires pour s'entendre ! Il a fallu l'ambiance aussi réchauffante qu'éphémère d'un plateau de télévision !

M. Eric Raoult. Parlez-nous du P.S. !

M. Patrick Ollier. Et des courants qui partent à la dérive !

M. Pierre Mauroy. Et vous ne me ferez pas croire que la reculade d'un jour peut mener à « la marche du siècle » ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

A un moment où la France doit franchir de nouvelles étapes, préparer de nouvelles réformes, à un moment où les utopies et les idéologies sont remises en question,...

M. Robert Pandraud. Très bien ! Surtout l'idéologie socialiste !

M. Pierre Mauroy. ... notre responsabilité est d'affirmer les nouveaux choix d'un destin collectif.

Le monde l'attend de la France, qui a dans l'histoire démontré sa capacité à faire surgir les idées et à mobiliser autour d'elle les politiques, les travailleurs, les citoyens et les intellectuels.

Nos concitoyens l'attendent de nous parce qu'ils ont besoin de perspectives et de projets.

Monsieur le Premier ministre, je vous apporte le soutien du groupe socialiste (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Eric Raoult. Quel courant ?

M. Pierre Mauroy. ... parce que votre gouvernement est à la hauteur de tels défis.

Le vote qui va suivre ce débat va vous donner l'occasion de reprendre un nouveau souffle pour préparer la contre-offensive. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean Uberschlag. Serait-il essouffé ?

M. Pierre Mauroy. Nous sommes fiers de l'action du Président de la République, fiers de votre action, monsieur le Premier ministre, et de celle de votre gouvernement, et je vous apporte au nom des socialistes, radicaux de gauche et apparentés, notre soutien, notre appui chaleureux, notre mobilisation.

M. Eric Raoult. La IV^e est de retour !

M. Pierre Mauroy. Et face à vos censeurs d'un jour, nous vous apportons notre confiance pleine et entière ! (*Applaudissements vifs et prolongés sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Eric Raoult. Une autre ! Une autre !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean Uberschlag. Encore un instant, monsieur le bourreau !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, lorsqu'une motion de censure cesse d'être un rite périodique pour devenir un instant de vérité, chacun doit mesurer ce que signifierait et ce qu'entraînerait l'obligation faite au Premier ministre de remettre, sans délai, au Président de la République la démission de son gouvernement. *(« Très bien ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. François Léotard. On n'attend que ça !

M. Eric Raoult. Aux urnes !

M. le Premier ministre. Pour la première fois, quatre des cinq groupes de cette assemblée ont annoncé leur volonté de renverser le Gouvernement.

M. Jean Uberschlag. C'est dire !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement ne bénéficiant du soutien assuré que d'une majorité relative, mais je ne l'en salue qu'avec plus d'enthousiasme...

M. Henri Emmanuelli. On est là, on est là ! *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. Les godillots sont de retour !

M. le Premier ministre. ... l'issue est incertaine comme elle ne l'avait plus jamais été depuis 1962.

M. Eric Raoult. Les godillots sont de retour !

M. le Premier ministre. Indépendamment du contexte, national et surtout international, c'est un acte grave auquel je suis sûr que chacun d'entre vous a réfléchi...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Oh oui !

M. le Premier ministre. ... et sur lequel vous comprendrez que j'apporte ma propre contribution.

A ce titre, je ne crois pas devoir revenir sur ce que j'ai déjà dit tant de fois à propos de la contribution sociale généralisée. Les questions qui me furent posées à nouveau aujourd'hui avaient leur réponse, à mon sens, dans le discours que j'ai prononcé à cette même tribune jeudi dernier. Je ne le reprendrai pas. Je préfère prendre un peu de recul et, mesdames, messieurs les députés, vous parler de vous, de nous et de notre pays.

M. Patrick Balkany. C'est bon de prendre un peu de recul de temps en temps !

M. le Premier ministre. Nous sommes aujourd'hui une puissance grande de ses ambitions et de ses atouts, moyenne par ses capacités actuelles et qui a fait le choix de vivre dans une économie ouverte.

Une puissance moyenne, dans une économie ouverte, cela nous donne évidemment plus d'ambition que si nous n'étions qu'une petite nation et cela nous donne plus de devoirs et de responsabilités que si nous prétendions nous développer en niant le monde extérieur.

Mais cela fait aussi peser sur nous des contraintes, cela impose des exigences. On peut les déplorer et les trouver injustes. On ne peut pas les ignorer.

Or, dans le domaine économique, le Gouvernement que je conduis depuis deux ans et demi...

M. Francis Delettre. Mal !

M. le Premier ministre. ... a su, je crois, tirer tout le parti possible d'une situation qui n'était jugée facile que par ceux qui n'en avaient pas la responsabilité.

M. Claude Wolff. Comme vous autrefois !

M. le Premier ministre. La croissance a été maintenue à un niveau élevé. Les investissements ont sensiblement repris malgré les accidents boursiers. Si les prix suscitent une inquiétude accrue du fait, principalement, de la crise du Golfe, ils restent bien maîtrisés, comme en témoigne la comparaison avec la République fédérale d'Allemagne.

Ce sérieux, cette rigueur dont Pierre Bérégovoy, dans le cadre de ses responsabilités, est le gardien vigilant, sont venus couronner les efforts des Français. Ils ont permis d'obtenir deux résultats considérables : d'une part, la création d'environ 800 000 emplois nouveaux à ce jour ; d'autre part, une augmentation moyenne de pouvoir d'achat certes modeste en pourcentage - à peu près 2 p. 100 - mais qui inversait une pente précédemment à la baisse et qui est d'autant plus réelle qu'elle est payée en franc fort.

Ce sont là, mesdames, messieurs les députés, des données incontestables. Nous n'en revendiquons pas seuls tout le mérite. Mais vous aurez quelques difficultés à faire croire que nous n'y sommes pour rien, ou pas grand-chose. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Les Français en sont d'ailleurs convaincus au fond d'eux-mêmes, et au-delà des insatisfactions passagères. J'en veux pour preuve que si, depuis trente mois, des conflits spectaculaires ont marqué nos mémoires, il n'en reste pas moins que le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève depuis deux ans est de loin le plus faible qu'un Gouvernement ait pu constater depuis plus de trente ans. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* C'est là un fait. Il est objectif. Il n'est pas indifférent.

Les résultats de notre économie, pour insuffisants qu'ils soient encore, restent très encourageants.

Ils doivent beaucoup à l'œuvre de redressement courageusement entreprise à partir de 1982-1983. Le parti communiste, alors présent au gouvernement, avait pris sa part de l'effort nécessaire. C'était prometteur. Était-ce trop pour son appareil dirigeant ? Je ne sais. Mais il a, à cette époque, fait la preuve de son sens des responsabilités et, en un mot, de son sens de l'intérêt national. Ce n'est pas là une notion floue : cela veut dire l'intérêt de tous, y compris de ceux qu'il représente dans le corps social.

Au bout de deux ans, l'appareil communiste a fait une volte-face brutale et préféré le confort du refus. Que cet appareil l'assume aujourd'hui comme hier, c'est son affaire.

C'est le confort de la facilité...

M. Gérard Gouzes. De la démagogie !

M. le Premier ministre. ... que la droite a choisi de 1986 à 1988. *(Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Aucune réforme de fond n'a été engagée *(Applaudissements sur les bancs socialistes. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre)* et les seules grandes mesures prises furent purement négatives : suppression de l'impôt sur la fortune...

M. Eric Raoult. Démagogie !

M. le Premier ministre. ... et bouclage des budgets grâce à la vente à l'encan que furent les privatisations. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Eric Raoult. Démagog !

M. le Premier ministre. A ces gouvernants, mes prédécesseurs, à cette droite, cela n'a d'ailleurs pas évité, si je me souviens bien, deux dévaluations en deux ans, tandis qu'après deux ans et demi Pierre Bérégovoy a su n'en faire aucune. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Yves Charnod. M. Bérégovoy est contre la C.S.G., vous le savez !

M. le Premier ministre. Il reste que nous n'en sommes certes pas quittes avec les difficultés.

La convalescence dure toujours et la dureté du climat international ne la facilite pas. Le déficit de notre balance des paiements industriels en témoigne. La poursuite de l'effort est toujours nécessaire, sauf à ruiner tous les efforts, ce que les Français, et singulièrement les salariés, ont accompli depuis sept ou huit ans.

Bref, seule la démagogie peut donner à croire aux illusions. J'observe d'ailleurs que, ni de part ni d'autre, n'existe une politique alternative qui soit à la fois globale et crédible. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le Gouvernement, dès lors, entend poursuivre l'œuvre qu'il a engagée, et la poursuivre avec opiniâtreté.

Bien que confrontés à une situation parlementaire délicate...

M. Eric Raoult. Pas de majorité !

M. le Premier ministre. Mais si !

... nous avons par la loi, et souvent sans tintamarre, fait adopter des réformes qui s'attaquent au fond des problèmes.

M. Eric Raoult. Par le 49-3 !

M. le Premier ministre. J'en rappellerai quelques-unes.

M. Jean Uberschlag. Combien de 49-3 ?

M. le Premier ministre. Sans doute moins que certains de vos gouvernements sur la même durée !

M. Eric Raoult. Comptez bien !

M. le Premier ministre. Parmi les réformes que nous avons fait adopter, je citerai celles, d'abord, qui touchent à la vie quotidienne des gens, qu'il s'agisse du désendettement des ménages ou du contrat de construction des maisons individuelles...

M. Eric Raoult. Ce n'est pas encore voté !

M. le Premier ministre. ...des rapports locatifs ou du droit au logement des plus démunis...

M. Eric Raoult. Vaulx-en-Velin !

M. le Premier ministre. ...de la lutte contre l'exclusion des handicapés...

M. Eric Raoult. Argenteuil !

M. le Premier ministre. ...ou de l'accueil et de l'hébergement des personnes âgées...

M. Eric Raoult. Montfermeil !

M. le Premier ministre. ...qu'il s'agisse encore de l'indemnisation des victimes d'infractions ou de la lutte contre les ravages du tabagisme et de l'alcoolisme...

M. Jean Uberschlag. Et la lutte contre le socialisme ?

M. le Premier ministre. ...vous avez, mesdames et messieurs les députés, légiféré pour améliorer la vie quotidienne des Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Patrick Balkany. Ils ne s'en sont pas vraiment aperçu !

M. le Premier ministre. Celle du monde du travail, bien sûr *(A ce moment, M. Jacques Chirac quitte l'hémicycle. - Huées sur les bancs du groupe socialiste)*, a été aussi au cœur de notre action, par la création du conseiller du salarié qui compense la sous-représentation syndicale dans les petites et moyennes entreprises, par l'instauration de cette seconde chance qu'est le crédit-formation et que les pays étrangers nous envient, par la loi sur le licenciement économique qui a réglé un problème récurrent en France depuis vingt ans...

Mme Muguette Jacquelin. La Régie Renault !

M. le Premier ministre. ... et encore par la lutte contre le travail précaire.

La modernisation économique aussi a eu son lot.

M. Patrick Ollier. C'est un testament ?

M. le Premier ministre. Qui, sinon nous, a eu non seulement le courage d'entreprendre la réforme des postes et télécommunications, mais aussi l'efficacité de la mener à bien sans drame ?

Quel est parvenu à renforcer, en accroissant les pouvoirs de la Commission des opérations de bourse, la transparence des marchés financiers ?

Qui a opéré le changement de statut de la Régie Renault et a réformé l'intéressement des travailleurs ?

Qui a entrepris l'indispensable réforme des professions juridiques et judiciaires et celle sur la transparence et la régularité des procédures de passation des marchés ?

Est-il besoin de rappeler, en matière de justice sociale, la création du revenu minimum d'insertion et le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et je n'aurai garde d'oublier, au nombre de nos fiertés, la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Elle a tourné une page des plus anciennes et des plus déplaisantes de notre vie publique.

M. Jean Uberschlag. C'est de l'autocritique, ça !

M. le Premier ministre. Alors, on peut, comme certain se complaisait à le faire, agiter des remugles et chercher à polluer l'avenir au nom d'un passé révolu. Mais déjà deux associations de financement de partis politiques, l'une à droite, l'autre à gauche, ont été agréées, conformément aux règles de la loi nouvelle.

M. Jean Uberschlag. Ô, la belle âme !

M. le Premier ministre. D'autres le seront rapidement. La transparence du financement de la vie publique en sera, j'en suis sûr, durablement et fermement assurée.

M. Gilbert Millet. C'est la légalisation des magouilles !

M. le Premier ministre. Je réaffirme ici que le personnel politique, dans son écrasante majorité, est d'une intégrité scrupuleuse.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. le Premier ministre. Ceux qui y ont manqué et qui auraient pu s'enrichir sont et seront poursuivis. Et c'est là l'engagement d'un chef de gouvernement qui, sa vie durant, n'a jamais dissocié l'action politique de sa dimension morale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais alors, qu'on laisse les autres tranquilles, où qu'ils soient, où qu'ils siègent, et qu'on laisse retomber les miasmes d'une époque heureusement révolue dont l'évocation constante ne sert que les ennemis de la démocratie. *(« Très bien » ! et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et, puisqu'il me faut rappeler l'œuvre réformatrice du Gouvernement, dois-je encore mentionner, dans le domaine des libertés, la réforme, en cours, du code pénal et celle, accomplie, de la détention provisoire, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le révisionnisme, la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue et, mesdames et messieurs les députés, la réforme de l'internement psychiatrique, périodiquement demandée par tous depuis plus d'un siècle et que nous seuls avons réalisée ?

Encore ne s'agit-il ici que des réformes législatives. D'autres sont intervenues par des voies différentes, non législatives, mais qui ne sont pas moins importantes : la refonte de la grille de la fonction publique que personne n'avait osé engager...

M. Alain Juppé. Belle réussite !

M. le Premier ministre. ... la vaste négociation sur les bas et les moyens salaires qui progresse au rythme prévu, selon le calendrier annoncé, le renouveau du service public, l'aménagement de la région parisienne et, plus récemment, la tentative engagée, notamment à travers une première convention-cadre, de maîtrise sérieuse et réelle des dépenses de santé.

Je vous rappelle à ce sujet, monsieur Zeller, que nous avons, depuis deux ans, pris un certain nombre de mesures et que vous avez voté contre la plupart d'entre elles, probablement pour faciliter votre discours d'aujourd'hui ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Je citerai, enfin, la perspective ouverte d'un Grenelle des retraites.

Cette rubrique concerne aussi les initiatives multiples que nous avons prises dans le domaine de la défense de l'environnement avec, pour m'en tenir au plan international, la renégociation, engagée à notre initiative conjointe avec celle de l'Australie, du traité de l'Antarctique ou l'appel de La Haye pour la création d'une autorité mondiale dotée de véritables pouvoirs en matière de protection de l'atmosphère.

M. Hubert Falco. Et les feux de forêt ?

M. le Premier ministre. Dans ce domaine aussi, les décisions sont en cours. Vous en avez eu communication ici même lors des séances de questions au Gouvernement.

M. Denis Jacquat. C'est un testament !

M. le Premier ministre. A ceux qui vont s'unir pour voter la censure, je rappellerai également la politique européenne qui a connu plus d'impulsions positives avec les socialistes

qu'avec qui que ce soit. Là est notre avenir. Le Président de la République y consacre tous ses soins. Il l'a déjà fait sans beaucoup d'entre vous, il continuera malgré vous.

M. Patrick Balkany. Et sans vous !

M. le Premier ministre. On n'a pas non plus oublié, outre-mer, la paix restaurée en Nouvelle-Calédonie (« Brava ! » et vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste), le développement de la coopération régionale rendu possible grâce au crédit retrouvé de la France, la modernisation des statuts de Mayotte et de la Polynésie française, la rapidité de la reconstruction de la Guadeloupe après le cyclone Hugo...

M. Patrick Balkany. Vous cherchez des voix ?

M. le Premier ministre. ... l'extension aux départements d'outre-mer de la législation sur les catastrophes naturelles, les avancées progressives vers l'égalité sociale, en un mot, l'équilibre réalisé entre les moyens du développement, la responsabilité et la dignité pour nos compatriotes d'outre-mer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Patrick Balkany. Ils vous entendent !

M. le Premier ministre. Certes, toutes ces réformes qui sont en cours ou déjà derrière nous, on n'en entend guère parler, non pas parce qu'elles ne se font pas, mais parce qu'elles réussissent.

Au contraire, rappelez-vous, voilà dix ans à la même époque, la loi Peyrefitte qui défrayait la chronique. En a-t-on assez parlé ? Elle a nourri la polémique pendant des mois, puis, votée le 2 février 1981, et ayant probablement contribué utilement aux événements qui allaient survenir (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) elle a été abrogée aussitôt après, sans jamais être entrée en application.

C'est typiquement le genre de démarche que je refuse et dont nous avons connu trop d'exemples.

M. Jean Ueberschlag. Parlez-nous de la C.S.G. !

M. le Premier ministre. Je respecte trop l'Assemblée pour lui reparler aujourd'hui de ce sujet dont je l'ai entretenue pendant cinquante minutes il y a cinq jours ! Mais vous ne deviez pas être là ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean Ueberschlag. Lisez le *Journal officiel*, vous verrez que j'étais là. Je voyage moins que vous, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Beaucoup préfèrent le bruit à l'efficacité.

M. Franck Borotra. Vous avez le bruit sans l'efficacité !

M. le Premier ministre. Il en va souvent des réformes comme des automobiles : les plus pétaradantes ne sont ni les plus rapides, ni celles qui conduisent le plus loin !

Admirable pays que le nôtre. Un pays que chacun d'entre vous, j'en suis sûr, aime avec ardeur et une intensité égales, un pays qui nous a faits ce que nous sommes et qu'à notre tour nous souhaitons rendre encore meilleur qu'il n'est, plus juste, plus dynamique, plus sûr, plus convivial.

M. Jean Ueberschlag. Décidément, il ne veut pas nous parler de la C.S.G. !

M. le Premier ministre. Mais c'est lors que les difficultés commencent !

Faut-il réformer ? Certes oui, tout le monde en convient. Il est même fréquent que l'accord existe aussi sur l'objet de la réforme, voire - on l'a vu - sur les mesures qu'elle implique. Mais dès qu'il faut passer à l'acte, tout cela s'évanouit. La crainte, la frilosité, les arrière-pensées déferlent pour balayer sur leur passage tout ce qui n'est pas assez solidement arrimé.

La seule réforme que l'on accepte spontanément, c'est celle qui pèse d'abord sur le voisin.

Et je tiens à vous dire, et à travers vous, à dire aux Français que si, dans ce pays, on consacrait au succès des réformes seulement 10 p. 100 de l'énergie dépensée à les combattre, notre pays pourrait être en tête de toutes les nations modernes et ses habitants vivraient dans beaucoup plus de prospérité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Rudy Salles. Qu'avez-vous fait dans ce sens ?

M. le Premier ministre. Je sais qu'on a parlé d'immobilisme à propos de mon gouvernement.

M. Patrick Balkany. Oui !

M. le Premier ministre. Je viens de rappeler combien c'est faux, donc injuste, donc absurde. Mais que d'obstacles inutiles mis en travers de chaque projet, et qui viennent s'ajouter aux obstacles naturels déjà nombreux !

Dès qu'est annoncée une réforme, même souhaitée depuis longtemps, dès qu'est ouvert un chantier dont la nécessité est évidente, alors on voit surgir partout chevaux de frise et barbelés, fortins entourés de champs de mines et casemates consolidées de sacs de sable.

M. Jean-Yves Charnard. Parlez-nous de ce que vous faisiez dans l'opposition !

M. le Premier ministre. Tout est bon pour tenter de retarder la réforme ou pour y faire échec, les droits acquis baptisés du nom plus noble de « conquêtes historiques », les corporatismes qui cherchent à se dissimuler derrière une pseudo-défense de l'intérêt général, les groupes de pression qui s'affichent modestement en donneurs d'information.

Oh ! certes, nul n'aurait la franchise ou le mauvais goût de reconnaître qu'il défend ses propres privilèges ! Non, chacun se bat, bien sûr, pour autrui, ou pour un principe, ou pour l'avenir, et peu importe alors si cet autrui ne lui a rien demandé, si ce principe est inaccessible ou si cet avenir est bouché. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Deux activités se sont érigées en grands sports nationaux : demander des réformes en général, puis tenter de mobiliser pour faire obstacle à chacune en particulier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous en avons le témoignage aujourd'hui.

M. Eric Reault. Il faudrait un décodeur !

M. le Premier ministre. Le registre est alors simple et la majeure partie des opposants optent entre deux attitudes : demander le retrait ou demander l'impossible.

M. Jean-Yves Charnard. Mitterrand !

M. le Premier ministre. Souvent d'ailleurs, on parvient aisément à cumuler ces deux exigences en nous disant tout simplement : ou vous ne devez rien faire ou vous devez atteindre l'inatteignable, et bien sûr tout de suite !

M. Jean-Yves Charnard. Tonton !

M. le Premier ministre. Mais engager une réforme durable, difficile, ambitieuse, progressive, pas question ! Chacun s'opposera en disant que c'est trop, ou trop peu ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Regardez donc à droite ! Y en avait-il des projets de réforme ! C'était sans doute de beaux projets, si beaux, même, qu'on a préféré les garder à l'état de projets.

M. Jean-Yves Charnard. Vous vous êtes opposés à tous !

M. le Premier ministre. Certes, vous avanciez, mais dans quelle direction ?

Vous avez pris deux excellentes mesures - je le reconnais volontiers - opportunes, applaudies, y compris par nous, lorsque vous avez renoncé à deux projets de loi imprudents, sur l'université et la nationalité (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), qui, outre leurs effets désastreux sur le moment, ont eu pour conséquence de compliquer durablement les problèmes qu'ils prétendaient résoudre. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Reault. Il est regrettable d'y avoir renoncé !

M. le Premier ministre. Vous dites aujourd'hui de la C.S.G., que vous avez toujours été favorables à son principe mais que vous réfutez la traduction que nous en donnons. Mais vous avez eu presque deux ans pour l'instaurer ! Que ne l'avez-vous fait vous-mêmes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous vous êtes, en son temps, déclarés partisans du revenu minimum d'insertion. Que ne l'avez-vous instauré vous-mêmes ? (*Même mouvement.*)

Vous vous déclarez aujourd'hui fervents partisans de la décentralisation. Vous nous donneriez même sur ce point quelques leçons. Que ne l'aviez-vous décidée vous-mêmes ou à tout le moins votée quand notre majorité l'a proposée ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Quand vous parlez d'immobilisme, je vous sais donc experts. Mais heureusement nous sommes là pour réparer vos omissions.

D'ailleurs, vous prétendez nous censurer, alors que vous devriez souhaiter notre maintien durable.

M. Alain Juppé. Quel sectarisme !

M. Franck Borotra. Vous êtes manichéen et intolérant ! Voilà ce que vous êtes, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Songez-y, c'est un de vos dirigeants les plus éminents, même s'il ne siège plus ici, qui dit de vous que vous n'êtes pas prêts à gouverner.

M. Franck Borotra. Vous, il est temps que vous partiez !

M. le Premier ministre. Je suis assez d'accord avec lui ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Toutefois, j'aurais pris soin de la dire d'une manière moins désobligeante à votre endroit. *(Nouveaux rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Franck Borotra. En dix ans, vous n'avez toujours rien appris !

M. le Premier ministre. Mais il y a plus. Si nous n'étions pas là pour vous permettre un minimum de retenue, jusqu'à quels excès de violence n'iriez-vous pas entre vous ?

M. Eric Raoult. Nous ferions comme vous au congrès de Rennes !

M. le Premier ministre. Déjà, une échéance prévue pour dans cinq ans seulement vous déchire. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Franck Borotra. Regardez derrière vous !

M. Alain Juppé. Retournez-vous, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Vous parvenez, tant bien que mal, à imaginer le scénario dont chacun espère sortir en candidat. *(Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)* Cela prend de longs mois. On semble y parvenir enfin. On convoque la grand-messe à l'issue de laquelle la nouvelle sera annoncée aux Français, qui, cela va de soi, n'ont pas d'autre préoccupation.

Et soudain, tout s'écroule. Plus d'accord, plus de grand-messe et plus de bonne nouvelle !

M. Jean-Luc Reitzer et M. Eric Raoult. Et le congrès de Rennes ?

M. le Premier ministre. Que s'est-il passé ? L'un des protagonistes, le plus légitimement impatient car il a eu plus de temps que l'autre pour se remettre depuis la dernière fois qu'il s'est fait battre *(Rires sur les bancs du groupe socialiste)*, s'avise tout à coup que le Président de la République pourrait accélérer le calendrier.

M. Alain Juppé. Le vôtre !

M. Franck Borotra. On va voir ce soir !

M. Jean-Yves Chamard. Il l'a déjà accéléré lundi dernier, pour vous !

M. le Premier ministre. Si peu probable, si peu souhaitable et, fort heureusement, peu vraisemblable que soit cette hypothèse, elle suffit à vous replonger dans les transes. Alors, je vous le demande à nouveau : comment diable feriez-vous si les socialistes n'étaient pas là ? *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Eric Raoult. Mais où sont passés les milliards ?

M. Jean-Yves Chamard. Nous ferions certainement beaucoup mieux que vous !

M. le Premier ministre. Le parti communiste, lui, n'a pas cette difficulté. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Tout à ses problèmes, il continue à prétendre les traiter comme si le monde extérieur n'existait pas.

Il avait besoin de nous censurer pour prouver à une partie de ses militants qu'il est capable de le faire.

M. Eric Raoult. Anticommunisme primaire !

M. le Premier ministre. La C.S.G. lui en fournit le prétexte et il le saisit.

Je dis bien le prétexte car je ne peux pas croire que le parti communiste soit très fier de s'élever contre une mesure qui se traduira par une amélioration nette et immédiate du pouvoir d'achat des bas et des moyens salaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)*

Mme Muguette Jacquaint et M. Gilbert Millet. Et la casse de la sécurité sociale !

M. le Premier ministre. Prétexte encore que votre crainte d'une mainmise de l'Etat sur la protection sociale, car autant je peux comprendre et partager cette crainte, autant je réaffirme que tel n'est pas et tel ne peut pas être le cas dans le texte qui vous est soumis. *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et cela ne pourrait changer qu'avec un autre texte et un autre gouvernement, ce qui devrait vous conduire à souhaiter longue vie à ce projet de loi et à ce gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais je ne voudrais pas réduire cet événement à ce qu'il a d'instantané.

Dans quelques semaines, interviendra le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours. *(M. Georges Marchais applaudit. - Rires sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Un seul applaudissement !

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme, s'il vous plaît !

M. le Premier ministre. Respectez l'hommage rendu à ce rappel. Celui-ci méritait un applaudissement !

M. Claude Bartolone. Marchais est toujours tout seul !

M. le Premier ministre. Soixante-dix ans qui, comme Léon Blum l'avait anticipé et annoncé, vous ont vus vous fourvoyer sur les chemins de traverse d'une histoire dramatique.

M. Louis Pierno. Et dans la Résistance, nous nous sommes fourvoyés ?

M. le Premier ministre. Bien sûr que non ! Qui dit le contraire ?

M. Jean-Claude Lefort. Alors, modérez vos propos !

M. le Premier ministre. Mais l'histoire fut dramatique tout de même.

Vous vous êtes fourvoyés avec une sincérité indiscutable, mais également avec aveuglement. Vos militants l'ont fait avec dévouement, mais vous les avez fait persévérer dans des erreurs qui les laissent aujourd'hui désespérés.

M. René Carpentier. Laissez nos militants tranquilles, occupez-vous des vôtres ! Parlez-nous donc du congrès de Rennes !

M. Eric Raoult. Les militants communistes vous ont fait être, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Et quand tout s'écroule autour de vous, ne reste plus qu'un appareil solide, expérimenté, mais qui tourne en rond faute d'être en prise sur la société. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)*

Vous vous apprêtez à franchir tout à l'heure une étape symbolique...

M. Charles Ehrmann. Pas si sûr !

M. le Premier ministre. ... quand, à l'appel alphabétique des votes, on verra Georges Marchais emboîter sagement le pas à Raymond Marcellin. *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Georges Hage. M. Marcellin ne fait pas encore partie de votre gouvernement, mais cela va venir !

M. le Premier ministre. Cette situation pourrait prêter à sourire si ce n'était pas si triste.

Vous le savez, je n'ai certes jamais été communiste,...

M. Jean-Claude Lefort. Cela, on le savait !

M. Eric Raoult. P.S.U. !

M. le Premier ministre. ... jamais non plus pro-communiste ou anticommuniste, simplement socialiste et fier de l'être. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme Muguette Jacquaint. Vous aussi, vous avez fait du chemin depuis 68, monsieur Rocard !

M. Louis Pierna. Anticommuniste carriériste !

M. le Premier ministre. Pourtant, les toutes premières difficultés que j'ai eues dans ma vie politique, c'est Guy Mollet qui me les a faites dès 1952 lorsque, à la tête des étudiants socialistes, je prônais et pratiquais l'unité d'action avec les étudiants communistes, notamment - et déjà - dans le combat contre Jean-Marie Le Pen. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. François Léotard. Quel rappel historique !

M. Hubert Falco. Parlez-nous de l'avenir !

M. le Premier ministre. Depuis, ma ligne n'a pas changé. *(Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)* Mon choix a toujours été de travailler à rassembler toute la gauche.

M. François Léotard. En 1936, c'était comment ?

M. le Premier ministre. Mais pour moi, bien sûr, il ne sera jamais de passer sous quelques fourches caudines que ce soit.

M. Jean-Yves Chamard. Même en 1965 ?

M. le Premier ministre. Nous n'allons pas toujours aussi vite et aussi loin que vous pourriez le souhaiter, et nous aussi d'ailleurs.

M. Louis Pierna. Avec des ministres de droite, vous ne pouvez pas aller très vite !

M. le Premier ministre. Mais nous allons toujours plus vite et plus loin que vous n'avez jamais été capables d'aller seuls. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)*

M. René Carpentier. On verra !

M. Jean-Pierre Brard. Vous marchez avec la droite !

M. le Premier ministre. Qu'avez-vous fait de ces soixante-dix ans ?

M. Gabriel Kasperoff. Il faudrait passer à 1990 !

M. Jean-Yves Chamard. Les communistes vous ont permis d'être élus !

M. le Premier ministre. Beaucoup pour freiner les mieux au nom de l'exigence du bien.

M. Eric Raoult. Elle est belle, l'union de la gauche !

M. le Premier ministre. Mais bien peu au regard des espoirs que vous avez voulu incarner, de la force militante dont vous avez disposé naguère.

M. Jean-Pierre Brard. C'est vous qui avez trahi ?

M. le Premier ministre. Et si je vous dis ma tristesse, car vous le sentez, vous l'entendez, c'est ma tristesse que je vous dis, c'est parce que je sais que ceux qui vous soutiennent encore de leur ardeur et de leur suffrage, sont des gens qui restent habités d'un espoir *(Exclamations sur les bancs du groupe communiste)*, qui connaissent l'injustice et veulent la combattre,...

M. Alain Bocquet. Ils veulent une politique de gauche !

M. le Premier ministre. ... qui sont mobilisables pour toutes les luttes de la gauche et que nous refuserons toujours d'inscrire par pertes et profits des combats du progrès. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ne les laissez pas en butte à ce dilemme où ils n'ont pas d'autre choix que celui de s'isoler ou bien de vous quitter.

M. Georges Marchais. C'est pour cela que nous allons voter la censure ce soir !

M. le Premier ministre. Dès demain matin, je souhaite vous voir reprendre la place que vous n'auriez jamais dû quitter.

M. Eric Raoult. Une table ronde !

M. le Premier ministre. Dès votre congrès, je souhaite vous voir clarifier vos positions en les rendant plus constructives. *(Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)*

Mme Muguette Jacquaint. Ne vous inquiétez pas, ce sera un bon congrès !

M. André Lajoinie. Notre congrès sera meilleur que le vôtre, en tout cas !

M. le Premier ministre. Les progrès auxquels notre pays aspire sont trop importants pour qu'on puisse se passer de quiconque pourrait les soutenir.

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Le pays est dans la rue !

M. le Premier ministre. Et il nous reste tant à faire. La crise lycéenne vient à nouveau de le montrer. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Alain Bocquet. Ça, c'est grâce à vous !

M. le Premier ministre. Dans une situation pouvant à tout moment devenir incontrôlable, nous n'avons cessé de rechercher le dialogue puis de l'accompagner de mesures énergiques. Les signes forts qu'ont émis le Président de la République et le Gouvernement ont fait comprendre aux jeunes que leur message était clairement reçu. Il en a résulté une diminution sensible de la tension et un espoir nouveau.

M. Eric Raoult. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. Bien imprudent celui qui s'en contenterait et qui crierait victoire, mais au moins des perspectives prometteuses ont-elles été tracées.

M. Eric Raoult. Il faut tous aller à l'Élysée !

M. le Premier ministre. Et de toute façon, l'angoisse de nos jeunes, l'angoisse de nos lycéens, c'est d'abord celle de leur avenir, de leur emploi, de leur place dans la société française.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Que faites-vous pour cela ?

M. le Premier ministre. La revitalisation de notre système éducatif est essentielle, elle est bien engagée, elle ne saurait suffire.

C'est toute une politique engagée, tenacement continuée qui, assurant à la fois la croissance, l'emploi, la qualification et la rénovation de toutes nos banlieues, redonnera aux jeunes l'espoir d'un avenir conforté et rendra à la France les moyens d'une générosité dont justement les jeunes d'aujourd'hui attendent qu'elle donne l'exemple au monde entier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Pierre Brard. En tout cas, pas avec vous !

M. Jean-Yves Chamard. Dix ans, ça suffit !

M. Eric Raoult. Où sont passés les milliards ?

M. le Premier ministre. En ce qui nous concerne, nous sommes et nous resterons fidèles à nos valeurs et à notre démarche, celle qui privilégie la réforme vraie...

M. Alain Juppé. Laquelle !

M. le Premier ministre. ... et non l'agitation stérile.

M. Jean-Claude Lefort. Merci pour les lycéens !

Mme Muguette Jacquaint. Dites ça aux lycéens !

M. le Premier ministre. Alors, si vous voulez un gouvernement qui parle plus qu'il n'agit (« C'est vous ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française), censurez-nous !

Si vous voulez un Gouvernement qui fait chaque semaine une annonce nouvelle sans se soucier de continuité dans l'effort (« C'est vous ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française), censurez-nous !

Si vous voulez un Gouvernement qui s'agite frénétiquement sans autre souci que de faire parler de lui chaque jour (« C'est vous ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française), censurez-nous !

Si vous voulez un Gouvernement qui confonde ambition et rododromades,...

M. Eric Raoult. C'est vous !

M. le Premier ministre. ... qui prétende pouvoir faire tout, tout de suite et pour tout le monde, pour ensuite préférer la procrastination (« C'est vous ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française), censurez-nous.

M. Patrick Ollier. Quelle suffisance !

M. le Premier ministre. Mais nous, nous continuerons de croire que gouverner c'est choisir, et qu'il vaut mieux choisir les solutions réelles, qui peuvent être longues,...

M. Eric Raoult. Vous ne choisissez pas !

M. le Premier ministre. ... plutôt que de céder par démagogie aux impatiences de l'instant, si légitimes soient-elles.

Nous continuerons, et d'autant plus si la croissance reprend et que l'horizon international s'éclaircit, à œuvrer à la justice et au bien-être des Français.

Mais je ne vous promets pas un avenir radieux et sans efforts. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Du sang et des larmes ! Il se prend pour Winston Churchill !

M. le Premier ministre. Je ne vous annonce pas un parcours semé de pétales de lys et de roses. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Franck Borotra. Winston Rocard !

M. le Premier ministre. Je peux vous garantir, en revanche, si le ralentissement de la croissance mondiale se confirme, une rigueur maintenue.

M. Jean-Claude Lefort. Et voilà !

M. le Premier ministre. Je peux vous garantir une maîtrise des dépenses de santé qui nous obligera tous à des efforts de tous ordres...

M. André Lajoinie. Malheur aux petits !

M. le Premier ministre. ... pour que cela s'accompagne du maintien à un haut niveau, et pour tous, de la qualité des soins.

M. Alain Juppé. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. Je peux vous garantir que le système de retraites explosera dans quinze ans...

M. Jean-Yves Chamard. Ah !

M. le Premier ministre. ... si nous ne prenons pas, à l'issue du tout prochain débat qui est annoncé, les mesures qui pourront l'éviter.

M. Jean-Yves Chamard. Il y a deux ans que vous promettez de les prendre !

M. le Premier ministre. Avez-vous noté, mesdames et messieurs les députés, le nombre d'engagements solennels sur les retraites qui ont été pris à cette tribune tout à l'heure au nom d'une partie des membres de cette assemblée ?

M. Franck Borotra. Dont le vôtre !

M. le Premier ministre. Ils me réjouissent le cœur.

M. Jean-Yves Chamard. Deux ans d'indécision !

M. Alain Juppé. Relisez, la *Lettre à tous les Français* !

M. le Premier ministre. Je peux vous garantir encore que des politiques aussi difficiles, aussi compliquées, aussi ambitieuses que la politique de la ville ou la réforme en profondeur de l'éducation nationale seront longues à accoucher d'une société nouvelle...

M. Franck Borotra. Rambo Rocard !

M. le Premier ministre. ... et que, dans l'intervalle, il y aura sans doute encore d'autres poussées de fièvre. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Yves Chamard. Dix ans, ça suffit !

M. le Premier ministre. Cependant, nous maintiendrons, car nous ne réformons pas à la petite semaine, mais plutôt à l'échelle de la décennie. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et communiste.*)

M. Jean Uberschlag. Quelle décennie ?

M. le Premier ministre. Je peux vous garantir enfin que toutes ces difficultés seraient considérablement aggravées, et doublées de mort et de douleur si, demain, après-demain ou plus tard, une guerre éclatait dans le Golfe.

M. Jean Uberschlag. Pardon ?

M. le Premier ministre. Une solution pacifique nous épargnera le sang et les larmes. Mais rien, je dis bien rien, ne nous dispensera de la sueur, ni ne nous assure de cette solution.

M. Eric Raoult. Rocard-Churchill !

Un député du groupe communiste. Vous préparez l'opinion !

M. le Premier ministre. Quoique l'avenir nous réserve, deux choses en tous cas sont certaines : d'une part, toutes les décisions prises le seront, comme toujours, dans la clarté et la concertation ; d'autre part, elles seront toutes guidées par le souci d'une juste répartition des efforts et de leurs fruits.

La France pourra franchir tous les obstacles, mais nous ne le ferons pas en sautillant, pas en nous crispant dans le refus des réformes nécessaires ou dans l'impatience de leurs résultats, pas davantage en sous-estimant la durée et l'exigence de continuité.

Le Président de la République a choisi d'engager le Gouvernement dans une politique volontaire, continue et déterminée.

M. Eric Raoult. Mais où sont passés les milliards ?

M. le Premier ministre. Vous pourriez peut-être faire tomber le Gouvernement. Vous ne pourrez pas faire diminuer ces exigences.

M. Eric Raoult. A qui ? Au Président ?

M. le Premier ministre. C'est justement parce que cette tâche est ample et ambitieuse, parce qu'elle requiert autant d'humilité que de persévérance, que j'aspire en effet à la poursuivre.

Ce matin, j'ouvrais le colloque organisé par l'Institut Charles de Gaulle pour le centenaire de la naissance du général. (*Mouvements divers sur les bancs du Rassemblement pour la République.*)

M. Eric Raoult. Charléty !

M. Alain Juppé. Quel syncrétisme !

M. le Premier ministre. Que d'intelligence dans tous ces propos !

C'est, vous le savez, pour mettre fin aux combinaisons sans principes de la IV^e République que le général de Gaulle avait conçu l'article 49 de la Constitution...

M. Eric Raoult. Pas vous !

M. le Premier ministre. ... comme la garantie que le gouvernement ne pouvait être renversé que si s'affirmait une majorité de rechange, une politique de rechange.

M. Eric Raoult. P.S.U. !

M. le Premier ministre. Etrange défilé que l'on verra ce soir à cette tribune. Etrange majorité de rechange que cette cohorte d'opposants que tout sépare et étrange politique de rechange en vérité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce n'est pas dans un cartel de « non » que je conçois, moi, ni les institutions de la République ni l'avenir de la France. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Au contraire, fort du soutien de tous les socialistes, et d'hommes et de femmes de progrès de plus en plus nombreux, fort du travail acharné de tous les membres du Gouvernement...

M. Eric Raoult. Les malgré-nous !

M. le Premier ministre. ... fort de la confiance de François Mitterrand (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

M. Jean Uberschlag. C'est à voir !

M. le Premier ministre. ... j'entends dès demain continuer la route, au-delà des difficultés naturelles ou artificielles, sur le chemin qui seul, en dépit des obstacles et des embûches,...

M. Alain Madelin. Comique !

M. le Premier ministre. ... préparera la France et les Français au futur que nous souhaitons pour eux, dans la justice et la prospérité. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Eric Raoult. Debout les godillots !

M. Jean Uberschlag. C'est la méthode Coué !

M. Alain Juppé. Est-ce que tous ceux qui restent assis voteront la censure ?

M. le président. La discussion générale est close. (*M. Pascal Clément remplace M. Laurent Fabius au fauteuil de la présidence.*)

PRÉSIDENCE DE M. PASCAL CLÉMENT, vice-président

Explications de vote

M. le président. Dans les explications de vote, la parole est à M. Maurice Sergheraert.

M. Maurice Sergheraert. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, les non-inscrits, au nombre de vingt dans cette assemblée, voient de plus en plus restreindre leur temps de parole : une question d'actualité toutes les quatre semaines, quelques minutes dans les discussions générales. Or, il y a quelques années, alors que nous étions une dizaine seulement, nous bénéficions d'une question d'actualité et d'une question orale tous les quinze jours.

Aujourd'hui, pourtant, ces pelés et ces galeux sont très sollicités, et pour cause ! Leurs voix sont déterminantes. Pour la première fois depuis que j'ai l'honneur de siéger dans cette assemblée, ma voix va compter. Je dirai mieux : avec celle de quelques collègues, elle peut faire basculer le résultat du scrutin. Et cela ne me plaît guère, car la conséquence est très grave : rien de moins que la chute d'un gouvernement !

Chaque fois que j'ai eu l'occasion d'intervenir en séance publique, je l'ai fait avec objectivité, sans esprit partisan. Et chaque fois que j'ai été appelé à donner mon avis, je l'ai fait sans esprit de politique politicienne. N'ai-je pas voté certains budgets au cours de la présente session ?

C'est conscient de la responsabilité qui pesait sur mes épaules que je me suis interrogé longuement pendant plusieurs jours. Mais il y a une disposition de la Constitution qui ne devrait pas exister ou dont on ne devrait pas faire usage : c'est celle de l'article 49-3, qui enlève à l'Assemblée son pouvoir de légiférer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste.*)

Tout au plus, et à la rigueur, monsieur le Premier ministre, j'admettrais son usage lors du vote du budget, car la France ne peut fonctionner sans budget. Mais à l'occasion de l'examen d'une loi comme celle instituant la contribution sociale généralisée, il faut laisser à l'Assemblée le soin de

pouvoir amender et même de rejeter le texte proposé (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*) : cela relève d'une véritable démocratie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Georges Hage. Très bien !

M. Maurice Sergheraert. Le projet instituant une contribution sociale généralisée ne me paraîtrait pas mauvais si on pouvait le modifier dans le sens voulu par la majorité de l'Assemblée. Or, avec l'article 49-3, on impose un texte qui ne satisfait en définitive que très peu de monde.

Pour ma part, j'aurais voulu amender ou voir amender certaines dispositions, telle la non-déductibilité, ou fixer un plafond de ressources beaucoup plus élevé pour les retraités et les chômeurs, afin de diminuer les assujettis à ce nouvel impôt. J'aurais surtout souhaité que, dans le mois qui va suivre, l'on puisse délibérer dans le même temps sur la réduction ou la limitation des dépenses de la sécurité sociale. Je pense qu'on en avait le temps et que cela serait plus utile que de voter un nouveau statut pour la Corse.

Cruel dilemme pour un député dont l'ambition n'est nullement de renverser un gouvernement, mais seulement de participer à un travail législatif, ce qui ne nous est pas permis dans le cas présent, alors qu'il s'agit d'une loi importante.

Je conclus en disant que ce que je critique, c'est le recours à l'article 49-3, et je voterai une motion de censure qui sera déposée, chaque fois qu'un gouvernement, quel qu'il soit, fera usage de cet article pour faire adopter une loi qui n'aura pu être débattue démocratiquement par notre assemblée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur divers bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Mme Marie-France Stirbois. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme Marie-France Stirbois.

(*Mmes et MM. les députés du groupe communiste quittent l'hémicycle. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Carton. Ne partez pas !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Restez pour écouter Mme Stirbois : vous allez voter avec elle !

(*Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Pouvons-nous continuer, mes chers collègues ?

Vous avez la parole, madame Stirbois. (*Huées sur les bancs du groupe socialiste.*)

De nombreux députés du groupe socialiste. A Bagdad !

Mme Marie-France Stirbois. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, les arguments invoqués jusqu'ici par mes collègues pour dénoncer la nature particulièrement (*Huées sur les mêmes bancs. - Bruit.*)...

Mme Marie-France Stirbois. Quelle attitude face à une femme !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues ! Votre attitude ne grandit pas l'Assemblée ! Taisez-vous ! Laissez parler Mme Stirbois !

M. Albert Facon. Avec Saddam Hussein !

Mme Marie-France Stirbois. Les députés socialistes ont montré une fois de plus leur goujaterie !

De nombreux députés du groupe socialiste. A Bagdad !

M. René Drouin. Collabo !

Mme Marie-France Stirbois. Les arguments invoqués jusqu'ici par mes collègues pour dénoncer la nature particulièrement hypocrite de la C.S.G. ont été souvent pertinents. L'aspect foncièrement injuste de la C.S.G. a été abondamment évoqué.

Bien sûr, je pourrais m'appesantir sur la gabegie engendrée par une gestion désastreuse de la sécurité sociale qui a pour conséquence la création d'un nouvel impôt sur le revenu. Le jugement porté par la Cour des comptes sur la caisse nationale d'assurance maladie est à cet égard très révélateur : « gestion coûteuse et désordonnée », « subventions non

contrôlées aux associations », « importants versements à des organisations syndicales sans justificatif de services faits », « absence de gestion sérieuse des effectifs »...

M. Albert Facon. Collabo !

Mme Marie-France Stirboia. ... et je passe sur le prix moyen des repas offerts par le président de la caisse, qui s'échelonnaient entre 500 et 1 400 francs par personne.

Alors oui, avant de créer un nouvel impôt, on aurait pu songer à réduire les dépenses inutiles. Simple question de bon sens ! Mais le bon sens, on le sait, est la vertu la moins partagée, et M. le Premier ministre nous en administre une nouvelle fois la preuve !

Une claire volonté d'assainissement des finances publiques en matière sociale exigerait plutôt un traitement sérieux en profondeur. Ainsi, il conviendrait d'arrêter de verser de l'argent dans ce tonneau des Danaïdes qu'est la sécurité sociale. Il faudrait envisager une refonte de nos régimes de retraite complémentaire, ouvrir une véritable réforme de la maîtrise des coûts de la branche santé, cesser de puiser dans les recettes de la branche famille, pas pénaliser les retraités et arrêter d'imposer toujours plus les entreprises.

Le Gouvernement de M. Rocard est prodigue avec l'argent des contribuables. Il lui est sans doute plus facile de pressurer l'honnête contribuable que d'assainir les dépenses. Le résultat est qu'aujourd'hui on assiste en France à l'éclosion d'un système d'imposition à trois visages. Mettons ces éléments en perspective. Il y a d'abord l'impôt sur le revenu classique, qui atteint près de 300 milliards, ensuite, la C.S.G. et, enfin, le calcul de la taxe d'habitation versée au département à partir de l'impôt sur le revenu après 1992.

La vérité est là : la C.S.G. est un impôt de fait. Elle n'a plus rien de commun avec une quelconque assurance sociale. Elle va alourdir encore encore notre taux record de prélèvements obligatoires. Elle est injuste car elle ne tient pas compte de façon sérieuse du niveau de revenu et des charges familiales.

Elle est aussi injuste car elle va toucher les chômeurs, car elle va imposer une majorité de retraités pour payer les retraites. Il fallait vraiment y penser, monsieur Rocard !

Mais, dans les argumentaires développés jusqu'à présent, je note tout de même l'absence de deux grands points.

Tout d'abord, la C.S.G. est aussi l'impôt de l'harmonisation européenne. Impôt sur le revenu, la C.S.G. s'additionne à l'I.R.P.P. On peut noter qu'en la matière les modalités adoptées se révèlent contraaires aux us et coutumes de la fiscalité française. Pourquoi ? Parce que le diktat de Bruxelles l'exige, comme l'a très justement noté M. Pierre Milloz. Celui-ci a en effet déclaré : « A l'issue des négociations qui ont abouti à l'Acte unique, le Gouvernement a admis que la France alignerait grosso modo son système fiscal sur celui de l'Allemagne. Du même coup, il consentait à diminuer tôt ou tard sa T.V.A. et à se mettre en devoir de rechercher des ressources propres à compenser le coût de cette diminution 100 milliards de francs par an en francs 1988. Où les trouver sinon en majorant de 40 p. 100 au moins le rendement de l'I.R.P.P. ? Et comment réaliser cette prouesse, sinon en accroissant le taux et en augmentant le nombre des assujettis ? ».

Cette C.S.G. est donc bien révélatrice de notre dépendance à l'égard des eurocrates de Bruxelles.

Mais il y a plus. On peut d'ores et déjà prévoir la suite du scénario. Si la C.S.G. est mise en place, il n'y aura plus qu'à accroître sa production. Le jour où l'on déplaçonnera les cotisations vieillesse, elle cessera d'être liée à la sécurité sociale. Alors, elle pourra produire jusqu'à compenser la diminution de la T.V.A. d'origine européenne. Un taux de 3,5 p. 100 y suffira.

Le taux envisagé est aujourd'hui de 1,1 p. 100. Il sera à ce moment-là oublié depuis longtemps.

Second point passé sous silence : la C.S.G. va avoir un effet amplificateur sur le coût qu'impose la protection sociale des étrangers au peuple de France. Le rapport Milloz estimait ce coût à 49,6 milliards de francs en 1989, soit 52,6 milliards de francs en 1991. Le « mécanisme C.S.G. » le portera à 54,2 milliards de francs, ce qui signifie en clair que les étrangers coûteront encore davantage aux contribuables français à cause de la mise en place de la C.S.G.

M. Albert Facon. Vous n'êtes pas raciste !

Mme Marie-France Stirbois. Injustice flagrante, renoncement à l'égard de Bruxelles, accroissement du coût que représente la population étrangère pour le contribuable français, déçûment la C.S.G. présente un bien triste visage.

C'est pourquoi, unique élue du Front national à l'Assemblée, mais représentant des millions d'électeurs...

M. Albert Facon. A Bagdad !

Mme Marie-France Stirbois. ... concernés par la C.S.G., et la refusant, je voterai la censure.

M. Albert Facon. En Irak !

Plusieurs députés socialistes. A Bagdad ! A Bagdad !

2

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Vote sur la mention de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Léotard, Longuet, de Charette, Santini, André Rossi, Bégault, Bayard, Perrut, Lestas, Caro, Kergueris, de Villiers, Proriol, Moyne-Bressand, Meylan, Chollet, Gatignol, d'Ornano, François d'Aubert, Mestre, Beaumont, Francis Delattre, Rigaud, Mesmin, Borotra, Chamard, Jean de Gaulle, Chirac, Juppé, Labbé, Balladur, Charié, Goasduff, Mme Bachelot, MM. Giraud, Cazenave, Perben, Poujade, Gorse, Sarkozy, Fillon, Pinte, Léonard, Pandraud, Mazeaud, Doligé, Jonemann, Masdeu-Arus, Nungesser, Jean-Louis Masson, Ollier, Jean-Louis Debré, Druet, Toubon, Jean-Claude Mignon, Tibéri, Auberger, Fuchs, Mme Monique Papon, MM. Landrain, Grimault, Gengenwin, Birraux, Voisin, Rochebloine, Baudis, Mme Isaac-Sibille, MM. Foucher, Guéllac, Couanau, Bayrou, Chavanes, Adrien Durand, Jacquemin, Bouvard et Bernard Bosson.

(Le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité pour l'adoption des articles 92 à 99 du projet de loi de finances pour 1991, compte tenu des amendements déposés ou acceptés par lui, dans le texte inséré en annexe au compte rendu de la troisième séance du jeudi 15 novembre 1990.)

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593 et lettre rectificative n° 1627, rapport n° 1635 de M. Alain Richard, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Crédits et articles réservés ;

Articles de récapitulation : articles 43, 44, 45, 48, 49 et 50. Eventuellement, seconde délibération.

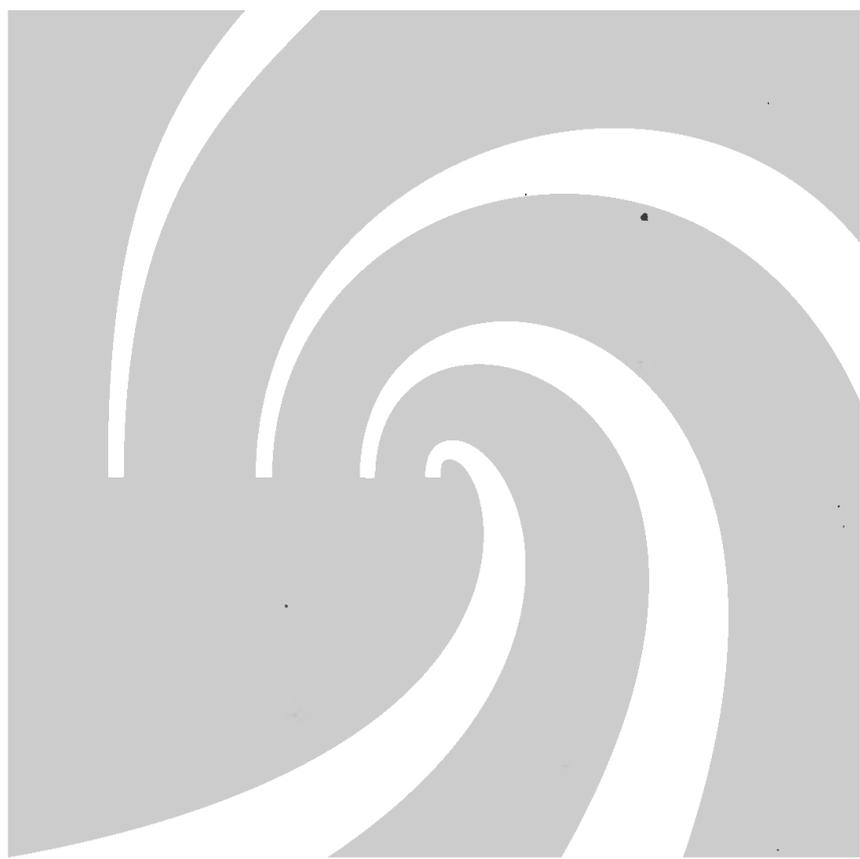
Explications de vote et vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1991.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures quinze.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

CLAUDE MERCIER



LuraTech

www.luratech.com